1563 - Jean van Waesberghe - Trésor des Amadis - Anvers Musée Plantin-Moretus

Auteurs : Montalvo, Garci Rodríguez

Description matérielle de l'exemplaire

Format8°

Pages de l'exemplaire

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

95 Fichier(s)

Généralités sur l'exemplaire

Référence ThRenThRen_982
Titre longLE // THRESOR DES AMADIS // CONTENANT LES EPITRES, // Complaintes, Concions, Harangues, Deffis, & Car- // tels, Recueillis des douze Liures d'Amadis de // Gaule : pour seruir d'exemple, à ceux // qui desirent apprendre à bien es- // crire Miβiues, ou parler // François. // [Marque typographique] // A Anuers, Chez Iean VVaesberghe sus le // Cemitiere nostre Dame, à l'Escu // de Flandres. 1563. // AVEC PRIVILEGE.
Imprimeur(s)-libraire(s)Waesberge, Jan (van)
Date1563

Identification de l'exemplaire

Lieu de conservation et coteAntwerpen (Be), Museum Plantin-Moretus, R 11.38
Lien vers la notice du catalogue de l'institution de conservationMuseum Plantin-Moretus
Sources de la numérisationPeter Maes/Museum Plantin-Moretus
Type de numérisationNumérisation partielle
Autres exemplaires localisés

- München (De), Bayerische Staatsbibliothek, P.o.hisp. 14 m
- Wolfenbüttel (De), Herzog August Bibliothek, A: 80 Eth.
- Wroclaw (Pl), Biblioteka Uniwersytecka, 450216

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

Marques d'appropriation

Présence d'annotations manuscritesL’exemplaire comprend de nombreux passages soulignés, le plus souvent très brefs, se réduisant à une phrase ou à une expression.

Indications sur la notice

Contributeur

- Réach-Ngô, Anne
- Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

Droits

- Image(s) : Peter Maes/Museum Plantin-Moretus
- Notice : Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l’Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Citer cette page

Montalvo, Garci Rodríguez, 1563 - Jean van Waesberghe - Trésor des Amadis - Anvers Musée Plantin-Moretus, 1563

Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 11/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982

Notice créée par Anne Réach-Ngô Notice créée le 19/10/2016 Dernière modification le 31/07/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

LE THRESOR DES AMADIS

CONTENANT LES EPITRES, *Complaintes, Concions, Harangues, Deffis, & Cartels, Recueillis des douze Liures d'Amadis de Gaule : pour seruir d'exemple, à ceux qui desirent apprendre à bien escrire Missiues, ou parler François.*

A Anuers, Chez Iean VVaesberghe sus le Cemitiere nostre Dame, à l'Escu de Flandres. 1563.

AVEC PRIVILEGE.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

AVX LECTEVRS.

IL n'eſt point de beſoing (amyables lecteurs) que je vous face entendre, combien le liure d'Amadis a eu de faueur enuers tous bons eſprits tant pour la fluidité de ſon langage, que pour les belles & grandes Harangues, Concions, Lettres, Cartels, Deuis, & Pourparlers contenuz en iceluy: & auſsi pour la diſpoſition de ſes comptes tant bien deduicts & entretenuz, qu'il eſt (ce me ſemble) peu poſsible d'eſcrire, & traicter mieux, ny plus à propos: jaçoit qu'aucuns (eſtimans faire plus grand' choſe) ont aucunement deſdaigné l'œuure. Mais il ne ſ'ē fault eſmerueiller, pour l'audace & vantance, que ces nouueaux eſcriuains ſe vendiquent, ne trouuans rien bon, que ce qui ſort de leur boutique, & braue inuention, eſtimans tous autres eſcrits comme choſe legere, & de petit pris. Aucuns auſsi ont eu ceſte opinion, que ledict liure ne deuoit eſtre receu, pour les propos fabuleux & laſcifs y contenuz, & que cela eſt defendu par la ſaincte eſcriture. Mais à tels je reponds, que ledict liure (eſtant prins en bonne part) ne donne occaſion de laſciueté, ny aucun talent de mal faire: car quand il parle d'Amour, il recite (comme par exemplaire) les trauaux, miſeres, & calamitez prouenans d'iceluy: du mariage & chaſte amour, il en parle en pluſieurs endroits ſaintement: traictãt de la guerre, il demonſtre qu'il eſt raiſonnable aux Roys & grans ſeigneurs, de prendre les armes pour defendre leurs ſujects, ou

(quand

(quand la guerre cesse en leurs pays) de courir à main armée contre les payens, Turcs, Sarrazins, & infideles, pour, en ce faisant, glorifier & illustrer nostre religion tressaincte & chrestiéne. Bref, lon peut recueillir à la lecture d'iceluy maints autres fruicts. Ce que considerant, & aussi que le plus grand fruict, qu'on peut recueillir audict liure, consiste esdictes harangues, lettres, epistres, & graues concions, en iceluy liure contenuz: les ay bien voulu extraire & retirer dudit liure d'Amadis vous auisant, que, le tout diligemment veu, le bō esprit trouuera le moyen & grace de haranguer, cōcionner, parler, & escrire de to⁹ affaires qui s'offriront deuāt ses yeux, & pourra le tout promptement accommoder & adapter, selon les occurrences de ce qui se presentera deuant luy: joint que le sommaire, que j'ay mis sur chacune harangue, ou lettre luy en donnera le moyen, & aduertissement. Et d'auantage, sera ledit œuure par mon moyen rendu si commun, que j'espere, qu'on prēdra en bonne part mon petit labeur. Or je vous pry donc (lecteurs beneuoles) d'auoir pour agreable mon entreprise, à fin de me donner courage d'entreprendre chose, ou vous puissiez prendre meilleur fruict. A Dieu.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

TABLE DES MATIERES CONTENVES EN CE RECVEIL DES

Harangues, Epitres, Complaintes, & autres telles choses extraites des douze Liures d'Amadis de Gaule, reduites par lieux communs, pour plus facilement trouuer la maniere d'escrire Lettres missiues, selon l'argument qu'on veut deduire. a. signifie la premiere Page ou côsté du feillet: b, la seconde.

Maniere de declarer son auis, de demander, ou donner conseil de quelque chose à ses seigneurs, amis, parens, alies, ou sujets. Feillet premier, Page a & b. 6.a. 1.b. 19.b. 26.a. & b. 28.b. 41.a & b. 43.a. 44.b. 46.b. 47.a. 49.b. 50.a. 52.a. 53.a. 60.a. 61.a. 63.a & b. 65.a. 68.b. 69.b. 71.a & b. 74.a 84.b. 89.b. 124.a. 128.b. 134.a. 144.b.

Maniere d'escrire, ou dire qu'on accepte le conseil donné. Feillet 64.b. 65.b.

Maniere de demander ou declarer à quelqu'vn sa deliberation, touchant quelque affaire. Feillet 55.b. 70.a. 72.a. 155.a.

Maniere de priere quelqu'vn de faire quelque chose, ou de nommer fauorable. 7.a. 11.b. 22.b. 23.b. 26.a. 31.a. 33.b. 44.a. 45.b. 51.b. 56.a. 58.a. 73.a. 78.a. 85.a. 98.b. 112.a. 127.a. 137.b. 141.b. 153.b. 161.a. 164.a. 166.b.

Manieres de recommander quelque chose à quelqu'vn, & de reciter quelque chose aduenue. Feillet 30.a. 60.b. 66.a. 67.b. 81.b. 85.b. 132.b. 134.b. 160.a. 162.a. 165.b.

Maniere d'accorder, promettre, & refuser quelque chose à quelqu'vn. Feillet 54.a. 72.a. 73.b. 104.b. 112.b. 130.b. 155.a. 159.a.

Manieres de declarer à quelqu'vn la bõne affection qu'il

lui porte. Fe.56.b. 74.b. 100.a.

Maniere d'escrire, voulãt recompenser ou donner quelque chose à quelqu'vn. Feillet 75.b. 79 b.

Manieres de louer, priser, ou respondre aus louanges de quelqu'vn. Feillet 37.a. 38.b. 40.b. 49.a. 59.a. 53.b. 92.a. 100.b. 111.b 135.b.

Manieres de rendre graces à quelqu'vn. Fei.37.a & b. 55.b. 120.a.

Manieres d'escrire quãd on veut complaire a quelqu'vn. Feillet 8.b. 23.a.

Manieres d'escirire, ou dire propos amoureus. Feillet 86.b. 87.b. 97.a & b. 101.b. 102.a & b. 103.a. 105.a. 108.b. 118.a. 131.a. 132.a & b. 138.b. 139.b. 140.a. 149.a. 154.a. 158.a & b. 169.a. 170.a. 173.b. 174.a. 175.a & b. 176.a & b. 178.a. 179.b. 181.a & b.

Maniere de s'excuser (en s'accusant) des fautes commises, au prejudice de quelqu'vn. Feillet 12.b. 19.a. 122.b. 123.b. 125.b. 159.b.

Maniere de s'excuser de ce dont on pouroit estre taxé. Feillet 20.b. 27.b. 93.b. 95.a. 107.a. 138.a. 140.b. 142.a. 143.a & b.

Maniere de s'accuser, & demander pardon. Feillet. 93.a. 104.b. 114.b.

Complaintes, & regrets diuers. Feillet 9.b. 10.a. 11.b. 12.a. 13.b. 26.b. 31.a & b. 33.a. 36.b. 39.a. 40.a. 50.b. 76.a. 77.a. 79.a. 99.a. 104.a. 115.b. 116.a. 118.b. 122.a. 157.b. 161.b. 165.b. 168.a. 170.a. 171.a & b. 172.b. 177.a. 180.a.

Manieres d'inciter quelqu'vn à plutot secourir ce qui ês en danger que s'amuser à plaindre quelque accident. Feillet. 10.b. 14.a.

Manieres de consoler quelqu'vn. Feillet 11.a. 12.b. 34.a. 38.b. 42.b. 51.a. 52.a. 59.b. 77.b. 78.b. 80.b. 112.b. 118.b. 119.a. 167.b.

Maniere de declarer sa rejouissance par escrit ou parolle.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

Feillet 12.b. 128.a. 133.a.

Manieres de se plaindre à quelqu'vn, luy demandant aide & confort. Feillet 16.a. 40.b. 42.b. 58.b. 82.b. 93.b. 143.b. 148.a. 149.a.

Maniere de reprendre, ou tancer quelqu'vn soit par escrit, ou parolles. Feil. 5.a. 6.b. 17.b. 26.a. 28.a.

Manieres de menacer, ou respōdre aus menaces d'autrui. Feillet 21.a. 27.a. 29.a. 85.a & b. 91.b. 113.b. 164.b.

Maniere d'acuser ou reprocher quelque chose à quelqu'vn Feillet 21.b. 23.b. 24.b. 25.a. 27.a & b. 47.b. 48.b. 62.a. 66.b. 69.b. 105.a.

Maniere d'injurier, ou accuser quelqu'vn de desloyauté. Feillet 5.a. 76.b. 83.a. 90.b. 105.a. 116.a. 124.b.

Maniere de prendre ou donner congé. 23.b. 25.a. 37.b. 38.a.

Harangues pour inciter ses vassaus, amis, ou aliés à prendre les armes, & encourager les soudars prets de combatre. Feillet 4.a. 7.b. 8.a. 16.b. 17.a. 29.b. 32.a & b. 34.a & b. 35.a. 50.a. 75.a. 79.b. 90.a. 117.a. 149.b. 150.a & b. 155.b. 156.b.

Maniere de deffier quelqu'vn, pour soi, ou pour autre. Feillet 14.b, 15.a. 29.a. 84.a. 87.b. 88.b. 91.a. 94.a. 98.a. 106.a. 109.b. 121.a. 146.a. 148.a. 151.a. 152.a.

Maniere d'accepter ou refuser le defiement. Feillet 14.b. 15.b. 21.a. 83.b. 84.a. 94.b. 108.a. 109.a. 110.b. 119.a. 147.a. 148.b. 151.b. 152.b.

Maniere de se rendre prisonnier, & vaincu de quelqu'vn Fillet 76.b. 111.a.

Maniere d'escrire, ou prononcer quelque chose en maniere de profetie. Feillet 15.b. 16.a. 19.b. 20.a & b. 91.b. 137.a.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

RECVEIL DES HARANGVES, EPITRES, COMplainctes, & autres choses, les plus excellentes de tous les liures d'Amadis de Gaule.

La harangue du Damoysel de la mer aux Soldats Gaulois, les exhortant à la bataille. au premier liure, sur la fin du neufiesme chapitre.

MEs compagnons & amis, ayons bon cœur, chacun face cognoistre sa vertu, & luy souuienne de l'estime, que les Gaulois ont par armes acquise. Nous auons affaire à gens estonnez & demy vaincus: ne vueillons maintenant faire eschange à eux, prenans leur crainte, & leur quittans nostre victoire: car s'ils voyent seulement voz visages asseurez, je suis seur qu'ils ne les pourront souffrir. Donnons dedans: car Dieu nous ayde

La harangue de Lisuard Roy de la grande Bretagne, à ses suiects & amys, les exhortant de luy bailler

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

conseil. au premier liure, sur le commencement du chapitre 33.

MEs amys, nul de vous n'est ignorant des graces qu'il a pleu à nostre Seigneur me faire, me rendant le plus grand seigneur terrien qui soit aujourd'huy en toutes les isles de l'Occean: parquoy il me semble raisonnable que, tout ainsi que nous sommes en ces pays les premiers, aussi nous ne soyons seconds à nul autre Prince, pour luy en rendre graces immortelles par bonnes & vertueuses œuures, ausquelles nous deuons arrester. A ceste cause je vous prie & commande (d'autant que les Roys sont chefs des Monarchies, & vous les membres) que vous aduisez tous ensemble à me conseiller en voz consciences, sur ce qu'il vous semblera pour le meilleur que je doy faire, tant pour le soulagement de mes suiects, que pour l'entretenement & augmentatiõ de nostre estat: vous asseurant, mes amys, que je suis deliberé de vous croire, comme mes loyaux & fideles sujects. Pourtant je vous prie de rechef, que sans aucune crainte chacun aduise particulierement & en general, à ce qu'il vous semblera nous deuoir estre recommandé

La harangue de Seroloys le Flammant Comte de Clart, qu'il dit au conseil, pour les induire à ce que le Roy Lisuard doit entendre pour l'vtilité de son royaume au mesme liure.

MEs Seigneurs, vous auez tous entendu le bon zele que le Roy a au gouuernement, non seulement de la republique de son Royaume

mais

mais particulierement à l'augmentation & honneur de Cheualerie, laquelle il desire entretenir en plusgrande preéminence qu'elle ne fut oncques. Et pourtant, mes seigneurs, (sauf meilleure opinion) il me semble, pour faire à l'intention de nostre Prince, que nous deuons tous luy conseiller, qu'il se face fort d'argent & de gens: car ils sont les nerfs & esprits de guerre & de paix, par le moyen desquels tous Roys de la terre sont maintenuz en leurs puissances & authoritez, attendu qu'il est certain que le grand tresor est pour soudoyer les gens-darmes qui font les Roys regner, lequel ne doit estre pour nulle occasion ailleurs dependu, autremẽt ce seroit vn vray sacrilege, puis qu'il se nomme sacré. Et ce faisant il pourra maintenir ses estats en tranquillité, & faire glorieuses conquestes contre ceux qu'il vouldra entreprendre. Et pourencores mieux y paruenir, il doit chercher par moyens & recouurer tous les bons Cheualiers dont il sera aduerty, tant estrangers qu'autres, leur faisant maintes liberalitez, par lesquelles sa renommée volera par tout le monde, qui acheminera en son seruice les plus loingrains de la terre, pour l'esperance qu'ils auront de rapporter le digne fruict de leur labeur. A l'ayde desquels il se pourra aysement faire Monarque, sur tous les Princes de l'Occidẽt & Septentrion: car il n'a jamais esté leu ou entendu, qu'aucuns Princes se soyent faicts grands, sinon celuy qui achete & attire à soy les bons Cheualiers: Ie dy achete, en les fauorisant, honorant, & distribuant leurs ri-

chesses & tresors, qui ne leur ont gueres faict de faulte, ains en ont conquis de plus grans en poursuyuant leurs victoires.

La harangue de Barsinan seigneur de Sansuegue, qu'il tint au conseil contre la precedente de Seroloys, ou il les exhorte de ne se tromper en mauuais conseil. au premier liure.

IL semble, Seigneurs, à veoir voz contenances, que l'opinion du Comte de Clare soit du tout approuuée: car je voy desia le plus de vous accorder à son dire, sans auoir ouy debatre au contraire: toutesfois j'espere faire presentement cognoistre à tous vous autres mes Seigneurs (& au Roy cy apres) de combien je desire estre amy à luy & à vous, & à tout son royaume. Le Comte de Clare a n'agueres mis en auant que le Roy vostre maistre se doit fortifier, par la force & multitude des cheualiers estranges qu'il conseille estre appellez, voire de toutes les pars du monde: certes si son opinion est creué, & que vous vous oubliez tant de la suyure, je suis seur que deuant qu'il soit peu de temps la quantité d'iceux sera tant extreme, que vostre Roy, qui est bon prince & liberal, les voulant congratuler & auantager, ne leur donnera seulement ce qu'il est coustumier de vous donner: mais vous ostera de vostre propre, pour plus les auantager, attendu que naturellement toutes choses nouuelles & non acquises nous plaisent. Par ainsi quelques seruices que vous faciez, ne tant bons puissiez vous estre, vous tomberez en son desdain & en oubli, & eux estrangers vous leueront

ront du ſiege qui maintenant vous promet ſeur repos: pourtant, mes ſeigneurs. premier, que conclure, ce faict me ſamble de telle & ſi grãde importance, que vous deuez tous y aduiſer, auec bonne & meure deliberation de voz ſages iugemens. I'eſtime bien qu'il n'y a nul de l'aſsiſtence qui preſume de moy que j'en parle autrement que raiſon & la bonne amour que je vous porte m'admoneſte: car (graces à Dieu) je ſuis tel, qu'ayſement ie me puis autant bien paſſer du plus grand Prince mõ voiſin, qu'il fera de moy: mais me trouuant en ſi noble compagnie, en laquelle j'ay receu tant d'hõneur & faueur, jaymerois mieux (& Dieu me ſoit teſmoin) jamais n'auoir eſté né, que de flechir. Ainſi, mes ſeigneurs, vous y deuez promptement & diligemment penſer, pour ne vous en repentir apres auec trop de loiſir.

La harangue du roy Liſuard, ou il reſoult la pluralité des aduis qui luy ont eſté baillez. du primier liure.

MEs grans amis, je ſuis tout ſeur que l'amour que vous me portez, & le deſir de me faire ſeruice, vous ont mis en ces difficultez, & croy qu'il n'y a celuy de vous tous, qui n'en ayt parlé au plus pres de la verité, qu'il luy a eſté poſsible, tellement que voz auis ſont tant bons, qu'ils ne pourroient eſtre meilleurs: toutesfois c'eſt choſe ſeure & certaine, que les Roys de la terre ne ſont eſtimez grans par le nombre des lieux qu'ils poſſedent, mais par la quantité & multitude du peuple, auquel ils commandent: car, que ſçauroit faire vn Roy ſeul? peut eſtre moins que le plus ſimple

de

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

de ses sujects: & d'auantage il luy seroit trop difficile, voire impossible, sans gens gouuerner & maintenir son estat, quelques grans tresors qu'il pourroit auoir, lesquels ne sçauroiẽt estre mieux employez, que de les departir entre ceux qui les meritent. Par ainsi il me semble, que toute personne de bon jugement dira, que bon conseil & la force des hommes est le vray tresorier. Et si le voulez encores mieux sçauoir, voyez ce que par mesme moyen a faict ce grand Alexandre, ce fort Iules Cesar, le gentil Annibal, & maints autres, qui ont acquis par leur nom immortalité, lesquels pour tesoriser d'hommes & non d'argent, se sont faicts Roys, Empereurs, & monarques: car ils sçauoient liberalement distribuer leurs deniers à ceux de qui ils cognoissoient les merites, & les entretenir par si gracieux propos, qu'ils se pouuoient dire seigneurs, & des coeurs & des corps: au moyen dequoy ils estoient seruis en grand' fidelité. Pourtãt, mes bons amis, je vous prie tous le plus affectueusement qu'il m'est possible, que vous m'aydez tant que vous pourrez à me faire recouurer les bons Cheualiers, soyent de ce pays, ou estranges, lesquels je vous promets, en foy & parole de Roy, traicter & honorer en sorte, qu'ils auront cause d'eux en louer & contenter: car vous n'ignorez, que tant plus nous serons bien accompagnez, & plus nous serons crains & redoutez de voz ennemis, & vous mieux gardez, entretenuz & estimez. Et s'il y a en moy quelque vertu, vous pouuez aysement juger, que pour les nouueaux

les

les anciẽs ne serõt oubliez de nostre vie: parquoy nul de vous ne doit differer à la requeste que je vous fais, mais y obtemperer: ce que de rechef je vous prie & commande tresexpressement, mesmes que tout presentement chacun de vous particulierement me nomme ceux que vous cognoissez, & à moy encores incogneuz: à ce que si aucũs sont en ceste court, ils recouurent tant de biens de nous, que les absens soyent affectionnez à nous venir seruir, aussi pour les prier ne partir de nostre compagnie sans nous aduertir.

La harangue de la Royne de la grand' Bretaigne, sur la faueur qu'on doit porter aux Dames. au premier liure, sur la fin du 38. chapitre.

PVis qu'il vous plaist donner lieu, & fauoriser à ma requeste, je vous prie que vous faciez desormais tant de bien & d'hõneur à toutes Dames ou Damoyselles, de les auoir en voz protections & les defendre, prenans leurs querelles contre tous ceux qui les voudroyent molester en quelque sorte que ce fust, de sorte que, si par fortune vous auez promis quelque don à vn homme, & vn autre à vne Dame ou Damoyselle, vous accomplissez premier celuy de la femme, comme estant personne plus foyble, & qui a plus besoin d'estre recommandée. Ce faisant, elles seront desormais plus fauorisées, & mieux gardées qu'elles n'ont esté: car les mechans qui sont coustumiers de leur faire injure, les trouuãs par les champs, sçachans qu'elles ont pour leurs protecteurs & defen-

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

fenſeurs,tels cheualiers que vous eſtes, ne les oſe-tont faſcher.

La harẽgue du Roy Arban à ſes ſoldats, bataillans contre le Roy Barſinan ſeigneur de Sanſuegue qui ſe vouloit faire Roy de la grand' Bretaigne,par trahiſon. au premier liure. 38.chap.

MEs compagnons & amis,vous auez au jourd'huy tant biẽ combatu, qu'il n'y a celuy qui ne merite eſtre eſtimé entre les plus gentil-compagnons de tout le monde : mais ſi vous auez bien commencé, j'eſpere que nous irons touſiours de mieux en mieux. & vous ſouuiẽne que vous vous defendez, tant pour maintenir voſtre bon Prince,que pour voſtre liberté,meſme contre vn tyran traiſtre & mechant,qui ſans crainte de Dieu veult vſurper & ſe paiſtre du ſang de voz enfans. Ne voyez vous comme il a traicté ceux du chaſteau qu'il a ſurprins ? Ne voyez vous la fin ou il tend? qui n'eſt qu'à ruiner ce noble Royaume & ſubjects,qui ont eſté par ſi long temps conſeruez, par la grace de noſtre Seigneur, & touſiours veſcu en reputation d'eſtre loyaux ſubjects à leur Prince. Ne cognoiſſez vous les perſuaſions, deſquelles ce paillard a vſé deuant l'aſſant qu'il nous a donné, penſant nous abatre par ſa langue dorée? Non,nẽ il eſt trop mal arriué. je ſuis ſeur, qu'il n'y a celuy de nous tous qui ne choiſiſt pluſtoſt mourir de mille morts. N'eſt il pas vray? certes je voy à voz bons viſages, que, ſi je penſois ou diſois autrement, je mentirois: & ſ'ils ſont plus de gens que nous,nous auons plus de coeur & de droict qu'eux.

eux. Ainsi nous ne deuons craindre: mais postposer toute doute pour viure desormais en la reputation que nous meritons, vous asseurát mes amis, qu'ils se sont retirez (si vous y auez prins garde) auec contenance de gens peu affectionnez de nous venir reuoir: & quelque chose quil ait dit ce traistre Barsinan, nostre Roy n'est point mort: car il nous viendra biẽ tost secourir. Ce pendát je vous prie, mes compagnons, que nul de vous ne s'ennuye: mais face & continue comme il a commencé, ayant deuant les yeux qu'il vault trop mieux mourir pour la liberté, que de viure vn bien long temps en captiuité & misere, mesmes sous vn miserable Prince.

La harangue du Seigneur de Sansuegue à ses soldats bataillans contre le Roy Arban, les induisant à prendre courage. Au premier liure. 38. chap.

MEs amis, ce n'est assez d'auoir donné à cognoistre à noz ennemis qu'ils sont (si bon me semble) à ma mercy: parquoy je suis deliberé, sans perdre plus nul de vo⁹, differer encor pour cinq ou six jours, qu'Arcalaus m'enuoyra la teste du Roy Lisuard: lors je croy que la leur monstrát ne seront plus si osez de me contredire, & les pourrons attraire à nous par amour. Pourtant chacun de vous se rejouisse, & face bonne chere: car estant Roy (comme j'espere) je vous feray tous riches.

La harangue d'Abiseo, qui occupoit par tyrannie la Seigneurie de Sobradise: qu'il fist aux habitans du pays. au premier liure. 43. chap.

O gens

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

O Gens chetifs & malheureux ! j'apercoy bien l'aise q̃ vous donne la presence de ceste garce, & que le sens vous fault au besoing: car à ce que je cognois, vous l'aimeriez mieuz pour Dame (encores que ce soit vne femme foyble & debile à vous defendre) que moy, qui suis Cheualier preux & hardy, combien que vous voyez son impuissance, & qu'en si long temps elle n'a peu recouurer que deux Cheualiers, qui sont venuz pour receuoir leur mort ignominieusemẽt: dont j'ay grãd pitié.

La harangue d'Apolidon à l'Empereur de Constantinople son pere, luy rendant toute obeyssance. au 2. liure premier chapitre.

Sire, ces jours passez j'ay entendu de plusieurs, que mon frere n'est content du partage qu'il vous a pleu nous ordonner: & pource que je sçay l'ennuy que ce vous est, voyant l'amitié entiere de luy & de moy esbransle d'estre rõpue, je vous supplie hũblement reprendre tout ce qu'il vous a pleu me dõner, & l'en pourueoir: car je me tiẽdray heureux de faire chose qui donne repos à vostre esprit, & tresbien appené d'auoir ce que vous luy auez laissé.

Lettre de la princesse Oriane à Amadis, l'accusant de desloyauté. au second liure. 2. chap.

MA passion desmesurée, procedant de tant de causes, contrainct ma debile main de declarer par ceste lettre ce que le dolent cœur ne peut plus celer à vous, Amadis de Gaule, desloyal & trop pariure amant: car puis que la desloyauté

peu de fermeté, que vous auez en moy (qui suis mal-heureuse & delaissée de toute bõne fortune, pour vous auoir aymé sur toutes choses du monde) est à present manifestée, mesmement qu'à si grãd tort vous estes esloigné d'icy pour vous approcher de celle, laquelle (veu son peu d'aage, & indiscretion) ne sçauroit auoir le bien en elle de vous fauoriser, ou entretenir: j'ay deliberé aussi bannir de moy pour jamais ceste extreme amour que je vous portois, puis que mõ triste cœur n'en peut auoir autre vengeance. Et quãd bien je voudrois prendre en gré le tort que vous me faictes, si seroit-ce grande follie à moy de vouloir bien à l'ingrat, pour lequel parfaictement aymer j'ay en haine moy-mesme, & toutes autres choses. Hélas! I'apperçoy bien maintenant (mais c'est bien tard) que je souzmis trop mal ma liberté en personne tant ingrat, attendu qu'en satisfaction de mes soupirs & passions, je me voy mocquée, & mal-heureusement deceuë. Parquoy je vous deffens de vous trouuer jamais deuant moy, n'en part ou je reside: & soyez seur que l'ardante affection que je vous portois, est conuertie par vostre demerite, en inimitié, & cruelle furie. Or allez donc desormais ailleurs essaier (auec vostre foy parjurée & paroles amiellées) abuser d'autres mal-heureuses comme moy: sans que vous esperiez cy aprés, que nulle de vos excuses puisse auoir lieu en mon endroict: ains sans plus vous vouloir veoir, je lamenteray le reste de ma triste vie, auec abondance de larmes, lesquelles ne prendront cesse que par la fin de celle

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

qui n'aura regret à mourir, sinon pourautant que vous en estes homicide.

La complainct d'Amadis, qu'il fist ayant receu la rigoureuse lettre d'Oriane, demonstrant la mobilité de fortune, par laquelle elle le bannissoit de sa compagnie au deuxiesme liure, chapitre 4.

HElas fortune par trop legere & sans rancune à quelle occasion m'auois-tu preferé & esleué entre tous les meilleurs Cheualiers, pour m ruiner aprés tant legerement? Maintenant j'apperçoy bien que tu peux faire plus de mal en vn heure, que de grace en mille ans: car si par le pass tu m'as donné du plaisir, ou de la joye, tu me l'a dérobbée à ceste heure cruellement, me laissant e amertume trop pire que la mort, & puis qu'il plaisoit ainsi faire, que n'as-tu aumoins esgalé l vn à l'autre? veu que tu sçais que si autresfois m'as donné quelque contentement, ce n'a es pourtant, sans le mesler auecques angoisses & grands ennuis. Par ainsi tu me deuois reserue quelque peu d'esperance, auecques ceste cruau de laquelle tu me tourmentes à present, executa en moy chose incomprehensible en la pensée ceux que tu fauorises: lesquels pour ne cognoist ce mal, estiment les pompes, gloire & honneu que tu leur prestes, seurs & perdurables. Et n'o souuenance, qu'outre les tourmens que leu corps endurent pour les maintenir, les ames tom bent au hazard de leur salut. Pourtant si auec yeux de l'entendement, que le souuerain seigne leur a donné, pouuoyent veoir tes mobilitez,

de

desireroyent plustost ton aduersité, que ta legere prosperité, combien qu'elle soit conforme à leur sensualité: car par tes blandissements & mignotises tu les ruines, & contraincts à la fin d'entrer au laberinthe d'amertume, sans en pouuoir jamais sortir. Et au contraire sont les aduersitez, d'autant que si on resiste patiemment, fuyant appetit & ambition desordonnée, lon est éleué de ce lieu bas en la gloire perpetuelle. Et toutesfois moy trop infortuné, n'ay sceu choysir ceste bonne part, veu que si tout le monde estant mien, m'estoit tollu par toy, ayant seullement la bonne grace de ma Dame, elle seroit suffisante, pour me maintenir en toute grãdeur & bon-heur: laquelle me deffaillãt aussi, il est impossible que je puisse aucunement viure. Pourtant je te supplie, en faueur & payement de ma loyauté, que tu ne me donnes la mort auec langueur, mais s'il t'est permis m'oster la vie, que tu te hastes diligemment, prenant compassion de celuy, duquel tu ignores le tourment qu'il aura à plus viure.

C'est vne complainct de mesme argument que la precedente, qu'Amadis adresse à son pere.

O Roy Perion, mon seigneur & pere, que tant petite occasion vous aurez à vous douloir de ma mort pour vous estre celée, & la cause d'icelle, mais puis que la douleur, que ce vous seroit, la sçachant, ne pourroit reuoquer mon tourmẽt, je prie Dieu que mon mal-heur ne vous soit jamais manifesté, ains caché tant que viurez, pour n'auancer le reste des ans, que vous auez encores à viure.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

C'est vne complainte d'Amadis adressee au Seigneur Galuanes, le remerciant de ses biensfaicts.

O Mon second pere Galuanes, certes j'ay grand regret, que ma fortune aduerse n'a permis que je recompensasse la grande obligation, que j'ay en vous: car si mon pere me donna la vie, vous me la conseruastes, me deliurãt du peril de la mer, ou je fus abandonné, estant encores en la premiere heure de ma natiuité: & depuis m'auez nourry autant doucement, que si j'eusse esté vostre fils naturel.

Exhortation de Florestan à ses compagnons, regretant Amadis, qu'il estimoit estre en peine, à fin de l'aller secourir. au second liure, chapitre 6.

MEs seigneurs ce n'est pas à nous de plourer ne faire telles lamentations, au temps que la necessité nous commande d'entendre à secourir monseigneur Amadis: laissons telle maniere de faire aux femmes, & aduisons ensemble, à pouuoir à ce grand inconuenient. Quant à moy, je suis d'aduis que sans plus sejourner nous montions à cheual, faisans toute diligence de le trouuer, lors nous pourrons sçauoir, s'il y aura moyen de le trouuer remede: Car ainsi que nous faisons temps se passe, sa douleur augmente, & sa personne s'esloingne. Le seigneur Ysanie, à ce qu'il dict, conduict quelque peu, & nous pourra monstrer le chemin qu'il a prins, & si nous tardons plus nous le perdrons, sans esperance de jamais plus reuoir. Pourtant, mes seigneurs, je vous prie diligentons de le suyure.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

L'hermite parlant à Amadis le console en son aduersité. au second liure chapitre 6.

CHeualier je croy que vous auez quelque grande affliction en voſtre ame. Neantmoins ſi voſtre dueil procede de la repentance d'aucun peché que vous auez commis, en verité, mon enfant, vous eſtes bien-heureux : & encores que ce fuſt pour quelque perte temporelle, comme j'eſtime, veu voſtre aage, & l'eſtat auquel vous auez veſcu juſques à preſent, vous ne vous deuez ainſi ennuyer, mais requerir pardon à Dieu, & il vous pardonnera, & receura pour ſien.

L'hermite encor' parlant à Amadis, l'exhorte à prendre courage, & de ne ſ'abuſer aux femmes.

IE vous promets, mon amy, que c'eſt mal-faict à vous vous (qui eſtes Cheualier, encores jeune, & de belle taille) d'entrer en tel deſeſpoir, veu que les femmes ne ſçauent conſeruer leur amour, que par la preſence de ceux qu'elles ayment: car naturellement elles oublient promptement, & croyẽt encores pluſtoſt, par eſpecial aux choſes que lon leur rapporte de ceux qui ſe donnent follement à elles, leſquels lors qu'ils penſent auoir joye & contentemẽt, ſe trouuẽt en tout ennuy & tribulatiõ, ainſi que vous l'experimentez par vous meſmes. Pourtant je vous prie ſoyez deſormais plus vertueux & conſtant: & puis qu'il a pleu à noſtre Seigneur vous appeller à tiltre de fils de Roy, pour gouuerner ſon peuple, retournez au monde: car ce ſeroit dommage de vous perdre ainſi : & ne puis preſumer qui peut eſtre celle, qui vous a reduit en

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

telle anxieté: attendu qu'encores qu'vne femme eust en elle seule les perfections qu'ont toutes les autres ensemble, si ne se deuroit pour elle, perdre vn tel homme que vous estes.

Regret d'Oriane pour Amadis, lors qu'elle fut auertie par Durin de son esloignement. au liure second, chapitre 7.

HA, mal-heureuse que je suis, quand à si grand tort j'ay faict mourir la personne que plus j'aymois en ce monde. Et puis qu'il est hors de ma puissance reuoquer le mal dont je suis cause, je vous supplie (amy) prendre ma repentance en satisfaction du mal, que je vous ay pourchassé, auec le sacrifice, que je feray de ma propre vie, pour vous suiure à la mort, & ainsi l'ingratitude, que j'ay commise contre vostre loyauté, sera manifestée, vous vengé, & moy punie.

Harangue de Guillan à la Royne, pour l'escu d'Amadis qu'il auoit trouué. au liure second, chapitre 8.

MA dame, je trouuay ces jours passez toutes les armes d'Amadis, auec cest escu abandonné prés d'vne fontaine, que lon nomme la fontaine de plain cham: dont je fus si desplaisant, que de l'heure mesmes j'attachay l'escu à vn arbre, le laissant en la garde de deux damoyselles, qui estoyent en ma compagnie, tandis que je fus par toute la cõtrée pour m'enquerir qu'il estoit deuenu. Mais je n'ay peu estre si fortuné de le trouuer, ne d'en auoir nouuelles. Parquoy sçachant le merite de ce bon Cheualier qui n'eut oncques desir que de s'employer à vous faire seruice, je deliberay puis que ne le pouuois amener, de vous apporter (pour

teſmoignage de l'obligation, que j'ay à vous & à luy) ſes armes: leſquelles vous commanderez (ſ'il vous plaiſt) mettre en lieu euident, ou chacun les pourra veoir, tant pour auoir nouuelles de luy par les eſtrangers, qui ordinairement arriuent en ceſte court, que pour augmenter la vertu de tous ceux, qui ordinairement ſuiuent les armes, prenãs exemple ſur celuy à qui elles furent: lequel par ſa haute cheualerie a acquis le premier lieu entre tous ceux qui oncques porterent cuiraſſe en dos.

Lamentation d'Oriane, ayant entendu par Guillan la perte d'Amadis. au ſecond liure, chapitre 8.

AH, mal-heureuſe que je ſuis: je puis bien maintenant dire, que toute la felicité que j'eu oncques eſt vn vray fantaſme, & mon tourment eſt vne pure verité: veu que, ſi j'ay quelque contentement, eſt ſeulement par les ſonges qui me ſolicitent la nuict: car en veillant toute auſterité afflige mon pauure eſprit, de ſorte que d'autant que le jour m'eſt grief martire, l'obſcurité ſeule m'eſt plaiſir & ſoulas, pource qu'en dormant je me voy ſouuent deuant mon amy: mais le reſueil, qui me priue de tant d'ayſe, me fait par trop ſentir voſtre abſence. Ah, mes yeux (non plus yeux, mais ruiſſeaux de larmes & de pleurs) vous eſtes bien abuſez, puis qu'eſtans clos, vous voyez celuy ſeul, qui vous contente: & deſcouuerts, tous les ennuis du monde vous viennent offuſquer. Au fort, la mort, que je ſens prochaine, me deliurera de ceſte anxieté: & vous, amy, ſerez vengé de la plus ingrate qui oncques naſquit.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

Exhortation de Mabile à Oriane, qui se vouloit precipiter, par le moyen de l'aduersité d'Amadis. au second liure, chapitre. 8.

COmment, ma dame, ou est la constance d'vne fille de Roy, & ceste prudence dont vous estes tant renommée? Auez-vous desja oublié le mal, qui vous cuida auenir par les fauses nouuelles, qu'Arcalaüs apporta à la court l'année passée? Et maintenant, que Guillau a trouué les armes de mon cousin, est-il dict pourtant, qu'il soit mort? Croyez moy, que vous le reuerrez en brief, & qu'il s'en viendra vers vous, aussi tost qu'il aura veu vos lettres.

Amadis se console des nouuelles qu'il reçoit de son amye Oriane. au second liure, chapitre 10.

O Pauure cœur si long temps passioné, qui as peu resister à telle tempeste, non obstant l'abondance des larmes, que tu as si continuellemẽt distilées, jusques à venir au poinct de la mort: reçoy à present ceste medecine, laquelle seulle est propre pour ton salut: & sors de ces tenebres, qui si longuement t'ont offusqué, reprenant les forces pour seruir celle, qui de sa grace te faict reuiure.

Lettre d'Oriane à Amadis, par laquelle elle s'excuse enuers luy, d'aucunes fautes d'amour qui ont esté en elle. au second liure, chapitre 10.

SI les grandes fautes commises par inimitié (recogneües depuis pour l'humilier) sont dignes de pardon, que doit-il estre de celles, qui sont causées par trop d'abondance d'amour? Non pourtant, mon loyal amy, je ne veux nyer, que je

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

ne merite beaucoup de peine: car je deuois considerer, qu'au temps que les choses sont plus prosperes & ioyeuses, la fortune, qui les espie, vient leur apporter tristesse & misere: aussi me deuoit-il souuenir de vostre grand' vertu & honnesteté, laquelle ne s'est jamais trouuée en faute: & sur tout je ne deuois pour mourir separer de mon entendement la souuenance de la grand' subiection de mon triste cœur, qui n'est procedée sinon de celle, en laquelle le vostre mesme est enserré, estant certaine, que si aucunes flammes y ont esté refroydies, aussi tost le mien s'en est apperceu: de sorte que l'enuie, qu'il auoit de trouuer repos à ses mortels desirs, a esté cause de les augmenter. Mais j'ay failly, comme font celles, lesquelles estant au plus haut de leur bon-heur, & trescertaine de l'amour de ceux, desquels elles sont aymées (ne pouuans comprendre en elles tant de bien) deuiennent jalouses & soupçonneuses, plus par leur imagination, que par raison, offuscans ceste claire felicité de la nuée d'impacience, croyans plus tost le rapport d'aucunes personnes (peut estre medisantes) peu veritables & vicieuses, que celuy de leur propre conscience & certaine experience. Pourtant doncques, mon loyal amy, je vous supplie affectueusement receuoir ceste mienne damoyselle (comme de la part de celle, qui recognoist en toute humilité la grande faute, qu'elle a commise en vostre endroict) laquelle vous fera entendre, mieux que ma lettre, l'extremité de ma vie, dont vous deuez auoir pitié, non pour merite, mais pour vostre re-

putation, qui n'estes tenu cruel ne vindicatif, ou vous trouuez repentance & sujection, mesmement que nulle penitence ne sçauroit venir de vous plus rigoureuse, que celle, que moy-mesme me suis ordonnée, & que je porte patiemment, esperant que vous la remettrez, me rendant vostre bonne grace, & ensemble ma vie qui en depend.

Lamentation du beau tenebreux, lors qu'il retournoit à Miresleur, declarant à la damoyselle de Dannemarc, qu'il auoit beaucoup enduré sans cause, le taxant de n'estre fidele Amant. au second liure, chapitre 10.

PAr ma conscience je ne fus oncques en plus grand danger de mort: & m'esbahi ou elle forgea ceste fantasie, qu'elle auoit contre moy, veu que je ne pensay oncques à faire chose, qui luy deust desplaire: & quant bien je me fusse tant oublié d'y auoir pensé, si ne meritois-je vne tant cruelle lettre, que celle, qu'elle m'escriuit. Car encores que je ne face les demõstrances & hypocrisies que beaucoup sçauent faire, si ne laissay-je de mesurer les biens & graces que j'ay receües d'elle: & n'estoit point ceste pensée semée en si mauuaise terre, qu'elle ne luy en garde le fruit, tant que l'esprit aura moyen de faire viure mon cœur, veu que l'vn & l'autre sont du tout dediez à la seruir & obeïr. Ah-ah, mon Dieu! il me souuient, que, quand Corissande arriua en nostre pauure hermitage, je cuidois bien lors, que ce fut faict de moy! La bonne dame se lamentoit de la passion, qu'elle portoit pour trop aimer mon frere Florestã, & je mourois du desplaisir d'estre à tort ainsi chassé d'Oriane.

Quan-

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

Quantes peines, quels trauaux, quel démesuré tor ment j'ay de long temps souffert en la Roche pauure, sans auoir consolation de la creature viuant, que du bō hermite, lequel me solicita de patience, Hélas, quelle dure penitēce, pour chose non offencée: Croyez moy, damoyselle m'amie, que j'estois tant pertrouble, que d'heure à autre je souhaitois la mort, & aussi souuēt craignois-je perdre la vie. Mais pensez-vous le desespoir ou j'estois lors, que je monstray aux Damoyselles de Corissande la châçon, que je feis en ma plus grāde tribulation?

Harangue de Gandalin aux freres du beau Tenebreux, pour les animer à le chercher, pour le secourir. au second liure, chapitre 2.

PAr Dieu, mes seigneurs, tous vos pleurs ne sçauroyent faire trouuer celuy, que vous desirez, si n'est par vne autre bōne diligence, que vous pourrez nouuellement entreprendre. Et combien que desja vous en ayez faict grand deuoir, si ne vous deuez-vous ennuyer, ains le querir mieux que jamais, veu que sçauez assez ce qu'il eust faict pour vous particulierement, si la fortune eust auancé l'occasion. Maintenāt dōcques c'est à vous à faire le semblable: car si le perdez ainsi, ce ne sera seulemēt la perte du plus gētil Cheualier du mōde, mais du meilleur parent que vous ayez: & dauātage, vous en pouuez estre tous blasmez. Pourtant, mes seigneurs, je vous supplie (pour l'honneur de Dieu) faisant enuers luy le deuoir de frere, d'amy, & de compagnon, recōmencez à sa queste, sans y espargner vos personnes, n'y la longueur du temps.

Deffie-

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

Deffiement, faict par vn Cheualier estrange, au Roy Lisuard, l'induisant à la guerre, s'il ne veut accorder ou mariage Oriane auec le Prince Basigant. au second liure, chapitre 12.

ROy Lisuard, je te deffie, & tous tes alliez, de par les puissans Princes Famongomad, Geant du Lac brustant, Cartadaque son neueu, Geant de la montagne deffenduë, Madafabul son beau frere, Geant de la tour vermeille, dom Quedragant frere du feu Roy Abies d'Yrlande, & d'Arcalaüs l'enchanteur: lesquels te mandent tous par moy, qu'ils ont juré la mort de toy, & des tiés. Et pour ce faire ils se trouueront en l'ayde du Roy Cildadan, pour estre du nombre des cent Cheualiers, qui te ruineront asseurémẽt. Toutesfois si tu veux bailler ton heritiere Oriane à la belle Madasime, fille du tres-redouté Famongomad, pour la seruir de damoyselle, ils te laisseront viure en paix, & seront tes amis: Car ils la marieront auec le Prince Basigant, lequel merite bien estre Seigneur de tes païs, & de ta fille aussi. Pourtant, Roy Lisuard, eslis de ces deux conditions la meilleure: la paix, cõme je te deuise, ou la plus cruelle guerre qui te sçauroit venir ayant affaire à Princes tant puissans & redoutez.

Responce au Cheualier estrange par le Roy Lisuard, demonstrant la grandeur de son courage. au second liure, chapitre 12.

PAr Dieu, Cheualier, ceux, qui vous ont donné telle commission, me cognoissent tresmal: car j'ay tout le temps de ma vie plus estimé la guerre peril-

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

perilleuſe, que la paix honteuſe, d'autant que je ſerois grandement reprehenſible enuers Dieu le createur, qui m'a conſtitué Roy ſur tant de peuple, ſi par faute de cœur je le ſouffrois outrager. Parquoy vous en retournez leur dire, que j'y ame trop mieux auoir tout le temps de ma vie la guerre, qu'ils demandent, & à la fin mourir en combatant, que de leur accorder la paix, qui ſeroit tant à mon deſaduantage. Et pource que je deſire ſçauoir au long leur vouloir, je feray partir vn Cheualier des miens, qui ira auec vous, lequel leur fera au long entendre mon intention.

Floreſtan deffie Landin, qui parloit trop au deſaduantage d'Amadis, luy preſentant le combat pour l'amour de luy au ſecond liure, chapitre 12.

CHeualier, je ne ſuis natif de ce pais, ny vaſſal du Roy, ainſi pour choſe que vous luy ayez dicte, je n'ay occaſion de reſpondre, meſmes qu'il y a icy preſent tant de Cheualiers meilleurs que moy, ſur leſquels je ne voudrois entreprẽdre. Toutesfois puis que ne pouuez trouer Amadis, qui eſt (comme j'eſtime) voſtre grand proufit, je ſuis preſt de vous combatre, & demeſler la querelle que vous auez à luy. Et à fin que me cognoiſſiez mieux, je ſuis ſon frere Floreſtan, lequel vous offre ce combat, par telle conuention, que, ſi je vous puis vaincre, vous ſerez tenu de vous deporter de la querelle, que vous auez contre luy: & ſi vous me deffaictes, vengez ſur moy partie de voſtre colere. Tant y a, que vous ne deués trouuer eſtrange le deuoir, auquel je me ſoumets: car je n'-

ay

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

ay moins d'occasion de soustenir sa querelle contre vous (luy absent) que vous auez celle du Roy Abies, duquel vous estes neueu : estant seur qu'il est bien en la puissance de mon seigneur Amadis de me venger, si fortune permettoit qu'eussiez auantage sur moy.

Responce de Landin au seigneur Florestan, qui accepte le combat en temps opportun. au second liure chapitre 12.

SEigneur Florestan, respondit Landin, à ce que je voy, vous auez enuie de combatre : Mais je ne vous puis satisfaire, n'ayant aucun pouuoir sur moy, pour l'affaire auquel par autre je suis delegué: aussi que j'ay promis auant mon partement aux seigneurs qui m'ont appellé en leur compagnie, de n'entreprendre (auant la bataille) chose qui me puisse retarder d'y assister & faire mon deuoir. Et pourtant tenez moy à present pour excuse, jusques apres la bataille: lors je vous promets accepter le combat, que vous demandez: & plustost n'y puis entendre.

Lettre d'Vrgande au Roy Lisuard, ou elle predit la ruyne du beau Tenebreux. au second liure, chapitre 15.

A Vous, Lisuard, Roy de la grand' Bretagne, salut condigne à vostre majesté. Ie Vrgande la descogneuë, vostre humble seruante, vous fais sçauoir, que la bataille, qui est arrestée entre vous & le Roy Cildadan, sera l'vne des plus cruelles & dangereuses que lon verra jamais : en laquelle le beau Tenebreux, qui nouuellement vous a donné tant d'esperance, perdra son nom, & par

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

vn coup qu'il donnera, tous ses hauts faicts seront mis en oubly: & si serez à l'heure au plus grand ennuy, ou vous vous trouuastes oncques: Car maints bons Cheualiers perdront la vie, & vous mesmes tumberez en ce hazard, à l'instant que le beau Tenebreux épãchera vostre sang: toutesfois à la fin pour trois coups, qu'il donnera, ceux de sa part demeureront vainqueurs. Et soyez seur, Sire, que tout ce aduiendra sans doute: pourtant pourueoyez sagement à vos affaires.

Lettre d'Vrgande à dom Galaor de Gaule, luy predisant sa mauuaise fortune. au second liure, chapitre 15.

A Vous, dom Galaor de Gaule, preux, & hardy Cheualier, moy Vrgande la descogneuë vous saluë, comme celle qui vous ayme & estime, & veux que vous entendiez ce qui vous est à aduenir en la cruelle bataille d'entre les Roys Lisuard, & Cildadan. Si vous vous y trouuez soyez seur, que sur la fin d'icelle vos membres fors & roydes defaudront à vostre cœur inuincible: & au partir du combat, vostre teste sera au pouuoir de celuy, lequel, par les trois coups qu'il donnera, demeurera vainqueur.

Lettre d'Arban Roy de Norgalles, & Angriote d'Estrauaux, au Roy Lisuard, luy faisans entendre la grand, peine qu'ils enduroyent. au second liure, chapitre 15.

A Tres-haut & tres-puissant Prince Lisuard Roy de la grand' Bretagne, & à tous nos amis & alliez estans en son royaume: Nous Arban de Norgalles, & Angriote d'Estrauaux, à present detenus en douloureuse prison, vous faisons sauoir,

que

que nostre infortune, plus cruelle que la mesme mort, nous a mis au pouuoir de l'impitoyable Gromadace, femme de Famongomad, laquelle, en vengeance de la mort de ses mary & fils, nous fait chacun jour donner tant, & de si estranges tourments, qu'il est imposible de les penser: en telle sorte que d'heure à autre nous desirons la fin de nostre vie, pour trouuer le repos. Mais ceste malheureuse, pour plus longuement nous faire endurer, difiere tant qu'elle peut nostre mort, laquelle de nos propres mains nous nous fusions dõnee, sans la crainte de perdre nos ames. Et pour autant que nous sommes à present si fort naurez, qu'il est imposible que puissions plus resister, nous vous enuoyons ceste lettre escrite de nostre sang, par laquelle nous supplions à Dieu vous donner victoire contre ces trahistres, qui nous ont tant outragez, & auoir pitié de nos ames.

Harangue du Roy Lisuard à ceux de son ost, les exhortant à virilement combatre. au second liure, chapitre 16.

MEs compagnons & grands amys, ie croy qu'il n'y a celuy de vous tous qui n'entende assez comme nous auons entreprins ceste bataille à bon droict, mesmes pour deffendre l'honneur & reputation du royaume de la grand' Bretaigne, lequel le Roy Cildadan, & ceux d'Yrlande veulent abastardir, en nous deniant le tribut, que de tout temps ils ont payé à nos predecesseurs, pour recognoissance des biens qu'ils auoyent receus d'eux par le passé. Or sçay-je assez, qu'il n'y a celuy de

vous

vous tous, qui n'ait le cœur entier & magnanime: parquoy il n'est besoing de vous animer d'auantage contre ceux, à qui vous auez affaire, ayans vostre honneur deuant les yeux, que vous estimez plus que cent vies, s'il estoit possible les auoir l'vne aprés l'autre. Pourtãt doncques mes amis, marchons hardiment, sans auoir esgard à quelques Geans cruels & pleins de sang, qui sont de leur troupe: Car l'homme n'est estimé dauantage pour les membres gros & lourds, mais pour le bon cœur qu'il a. Vous voyez souuent le leurier venir au dessus du Bœuf, & l'Espreuier ou Merillon batre le Milan. Nos ennemis se fient en la face de ces monstres, sans auoir esgard au tort qu'ils ont: & nos esperons en Dieu, lequel, comme droicturier, nous donnera l'effort de les vaincre, par la dexterité de nos personnes, & le deuoir que nous ferons. Marchons donc mes amis, hardiment, estimant chacun de soy estre suffisant pour combatre & deffaire le plus braue de leur troupe: vous asseurant que, si nous gaignons ce jourd'hui l'honneur de la bataille, qu'outre ce que nostre renommée & gloire enuironnera la terre vniuerselle, jamais ennemy de la grand' Bretagne ne leuera la teste pour nous regarder de mauuais œil.

Harangue du Roy Cildadan à son ost, pour estre courageux à defendre leur liberté. au second liure, chapitre 16.

GEntils Cheualiers d'Yrlande, si vous entendez pourquoy vous allez combatre, il n'y aura celuy de vous, qui ne blasme son predecesseur, d'auoir tant tardé le commencement d'vne si glo-

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

rieuſe entreprinſe. Les Roys de la grand' Bretagne vſurpateurs & tyrans (non ſeulement contre leurs ſujects, mais ſur leurs voyſins) ont autresfois prins ſans aucun droict, ſur nos anceſtres, vn tribut tel, que vous ſçauez aſſez, que lon a ſouuent payé: & à ceſte cauſe nous auons faict ceſte aſſemblée, & ſommes venus en ce lieu, pour defendre noſtre liberté, qui ne peut eſtre paiée par nul treſor. C'eſt voſtre faict, c'eſt voſtre droict, non pas de vous ſeulement, mais de vos enfans, qui juſques à preſent ont eſté tenus & reputez par ceux, que vous voyez deliberez de vous faire ſerfs & eſclaues. Voulez-vous doncques tousjours viure en ceſte ſorte? Voulez-vous continuer le joug à vos ſucceſſeurs? eſtes-vous de moindre cœur, ne de moindre eſtoffe, que vos voyſins? Ah! ſi nous ſommes victorieux, ils rendront ce qu'ils ont de nous. Ie ſuis bien ſeur, que la fortune nous fauoriſe: Car vous voyez les gens de bien, qui ſont venus à noſtre ſecours, ſçachans noſtre bon droict. Pouſſons, pouſſons, gentils Cheualiers: je voy deſja le Roy Liſuard & ſa troupe en doute, pour nous tourner le doz. Ils ſont (ce diſent-ils) couſtumiers de vaincre: mais no⁹ leur apprendrons à eux accouſtumer d'eſtre vaincuz. D'vne choſe je vous veux auertir, c'eſt, que chacun aide à ſon cõpagnon, vous tenãs les plus ſerrez enſemble, qu'il ſera poſsible.

Exhortation de Mabile à Oriane, qui ſe meſcontentoit d'Amadis. au ſecond liure, chapitre 17.

MAdame, je m'esbahis de vous & de voſtre façon de faire: car auſsi toſt que vous eſtes ſor-

tie d'vn ennuy, vous en solicitez vn nouueau : & deuriez (ce me semble) mieux regarder à ce que vous dictes de mon cousin, sans vous persuader, qu'il ayt tenu tel propos, ou autre, pour vous facher, veu que vous pouuez asseurer, qu'il ne pensa oncques à vous faire offense, en dict, en pensée, ny en faict. Et assez vous l'ont peu tesmoigner les espreuues qu'il a faictes, tant en vostre presence, qu'absence : mais je voy bien que c'est, vous me donnez à entendre, que (ennuyée de ma compagnie) vous me voulez chasser, sous couleur que mon cousin est trop vostre, abusant vous mesmes de la seruitude qu'il vous porte. Toutesfois quand vous m'aurez perduë, ce sera peu de cas, pourueu que vostre (puis-je bien dire) Amadis n'en soit pirement traicté: car vous sçauez bien & moy aussi, que le moindre ennuy, qu'il aura de vostre facherie, sera suffisant pour le faire mourir. dont je m'esmerueille quel plaisir vous prenez à le tourmenter si souuent, faisant pour vous ce qu'il est posible de faire pour autre Dame viuante. Ne considerez-vous, que, puis qu'Apollidon a voulu que l'espreuue de la chambre defenduë fust cõmune à tout le monde, qu'il ne seroit raisonnable que mon cousin gardast Briolanie de faire cõme les autres. Vrayement je croy, qu'elle ne vous, n'estes encores assez belles pour gaigner ce, que n'ont sceu auoir toutes les belles qui ont esté depuis cent ans en ça. Pourtant je puis bien me tenir seure, que ceste nouuelle jalousie ne procede par faute, que vous ait faict celuy, qui ne pense

qu'à vous obeir : mais son mal-heur a desja tant gagné sur luy, que pour vous complaire il ne s'est seulemét oublié, ains, ne faisant estat que de vous, a desdagné entierement tout son lignage, & les a en estime d'estrangers, sans les cognoistre, n'autre que vous, qu'il reuere comme Dieu : & toutesfois vous le voulez du tout faire perdre. Ah-ah, les dangers & euidens perils, ésquels luy & les siens ont souuent esté pour l'amour de vous, tant enuers Archalaüs, qu'à ceste derniere bataille, sont maintenant tresmal recogneus, puis qu'en satisfaction d'iceux vous desirés la destruction du chef, & principal de mes parens. Est-ce le bien & la recognoissance des seruices, que je vous ay faicts? sont-ce les premices de l'espoir, que j'auois à vous? Certes je suis maintenant bien loing de ce que j'esperois & aspirois, voyant deuant mes yeux conspirer la ruine & deffaicte de la personne que j'ayme le plus en ce monde, & qui est plus vostre que sien: toutesfois (si Dieu plaist) il ne sera pas ainsi, & n'auiendra tel inconuenient si prés de moy. Certes je prieray demain mon frere Agraies, & & mõ oncle Galuanes de me cõduire en Escosse: lesquels feront beaucoup pour moy de m'oster de la compagnie de vous, qui estes si ingrate. Puis se mit à pleurer si fort, qu'il sembloit qu'elle deust fondre en l'armes. Las! (disoit elle) je prie à Dieu q̃ la cruauté, que vous faictes à vostre Amadis, se tourne en vengeance sur vous, pour satisfaire à toute sa liguée, qui ne perdra tant (en le perdant) que vous seule, encore que ce soit la plus grande in-

infortune, qui nous puisse aduenir.

Responce d'Oriane à Mabille, s'excusant de ce qu'on l'accusoit. au second liure, chapitre 17.

AH, ah, pauure femme mal-heureuse entre toutes les plus desolées & tristes: qui eust jamais pense qu'il peust cheoir dans vostre cœur, ce que vous m'auez maintenant manifesté? Las, je me suis descouuerte à vous (n'ayant autour de moy autre digne d'entendre mes doleances) pour auoir conseil & confort, & vous me desconfortez, & traictez pis, que je n'ay merité, me reputant toute autre que je ne suis, ny seray tant que l'esprit soustiendra mon cœur plein d'amertume, qui me faict bien presumer, qu'autre que mon mal-heur, ne m'auance ce facheux taictement, veu que vous auez prins en mauuaise part, ce que je vous disois pour le mieux. Et Dieu ne me soit jamais aydant, si je pésay de ma vie à ce, dequoy vous me blamez & accusez: car j'ay tant d'asseurance de vostre cousin, que je ne veille à autre chose, qu'a le contenter: tant y a que j'aymerois mieux mourir, qu'autre que moy eust l'honneur de la chambre defenduë. Iugez donc quel ennuy ce me sera, si Briolanie, qui va deuant faire l'espreuue, en vient au dessus. Ce nonobstãt, ma cousine m'amye, je vous prie, pardõnez moy: & ne differez (s'il vous plaist) à m'auiser de ce, qu'il vous semblera q̃ je doy faire pour le mieux: Car vostre cousin pourroit estre trop marry, s'il sauoit ce q̃ j'ay soupçonné de luy.

Prophetie d'Vrgande la descogneuë à Oriane luy predisant ce, qui luy deuoit aduenir. au second liure, chapitre 18.

AV temps que voſtre plus grande triſteſſe aura lieu, maints bons Cheualiers ſouffriront pour l'amour de vous. Lors le fort Lyon accompagné de ſes beſtes, ſortira de ſa tainiere, & par ſes hauts rugimens & clameurs eſpouuentera tellement ceux, qui vous auront en garde, que maugré eux vous demourerez entre les ongles de la royale beſte, laquelle mettra bas de deſſus voſtre teſte la riche couronne, qui plus ne ſera voſtre: lors ceſte beſte aſſamée: ayant voſtre corps en ſon pouuoir, l'emportera en ſa cauerne, ou il ſe paiſtra en ſorte, qu'il appaiſera ſa faim enragée. Pourtant, ma fille, regardez que vous ferez: car ce, que je vous ay dict, aduiendra ſans doute.

Exhortation d'Vrgande au Roy Liſuard, l'incitant à bien traicter ſes gens-darmes, au ſecond liure chapitre 18.

SIre, vous me ſemblez maintenant tresbien accompagné, non tant pour beaucoup de grands perſonnages qui ſont prés de vous, que pour l'amitié qu'ils vous portent, cõme je ſuis ſeure: dont vous deuez louër noſtre ſeigneur: Car le prince aymé des ſiens, peut tenir ſes eſtats en grande ſeureté. Pourtant, Sire, mettez peine de les entretenir & bien traicter, à ce que voſtre fortune (qui n'eſt encores laſſe de vous fauoriſer) ne s'eſloigne, ſi vous faictes autrement: & ſur tout gardez vous de mauuais rapport, veu que c'eſt le vray poyſon & ruine des Princes, qui y croyent.

Prophetie d'Vrgande la deſcogneuë, tant au Roy qu'autres ſes Cheualiers.

Gran-

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

GRande contention se leuera entre la grande Couleuure & le fort Lyon, qui sera secouru par maintes bestes cruelles, lesquelles viendront en telle fureur, que grand nombre d'elles en souffriront mort douloureuse. Le fin Renard Romain sera nauré des ongles du fort Lyon, & sa peau cruellement déchirée, dont le grand serpent sera en grand ennuy. Et en ce temps la douce Brebis, couuerte de laine noire, sera mise au milieu d'eux, laquelle adoucira, par sa grãde humilité & pitoyables beéllemens, la braueté & ferocité de leurs courages, les faisant separer d'ensemble: mais aussi tost les Loups affamez descendront des aspres montagnes contre la grande Couleuure, laquelle estant par eux dessaicte, auecq' grande partie de sa suitte, l'enserreront en l'vne de ses cauernes. La tendre Licorne, mettãt sa bouche aux oreilles du braue Lyon, l'esueillera de son fort somme, par son hault cry: puis luy faisant prẽdre partie de ses bestes, ira diligemmẽt au secours de la grand' Couleuure, laquelle ils trouuerout morse, & si naürée par les Loups affamez, que lon verra grãd' abondance de son sang espandu sur la terre. A l'heure sera ostée d'entre les dẽs des Loups, & eux mis en pieces: lors estãt la vie restituée à la grande Couleuure (laissant dans sa cauerne tout le poyson de ses entrailles) se consentira d'estre mise entre les ongles du fort Lyon: & la blanche Biche, qui en la forest craintiue esleuoit ses muglemens contre le ciel, sera retirée & rappellée.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

Autre prophetie d'Vrgande la descogneuë à Amadis, luy declarant ce qu'il luy doit aduenir. au second liure, chapitre 18.

AL'heure que vous serez nauré à mort pour defendre la vie d'aucun, estant le martire vostre, & le profit d'autruy, la recompense, que vous en aurez, sera vn grand mescontentement & essoignement de ce, que plus desirez approcher. Lors vostre bonne trenchante & riche espée brisera tellement vos os, & entamera en tant d'endroicts vostre chair, que vous trouuerez tres-affoibly de vostre sang, & si outrageusement poursuiuy, que, si la moytié du monde estoit vostre, vous la donneriez, pourueu que vostre espée fut jectée au fons de quelque profond lac, duquel elle ne peust jamais estre retirée. Pourautant pensez à vostre destinée, qui sera telle que je vous ay dicte.

Excuse d'Amadis de ce que, n'ayant appellé les autres ses compagnons auec luy pour estre du combat, luy seul l'auoit entreprins. au second liure, chapitre 19.

MEs seigneurs, je vous supplie tous me tenir pour excusé, & n'estre mal contens de moy: vous asseurãt, que, s'il eust esté à mon chois d'eslire vn cõpagnon pour estre de la meslée (veu les grandes prouëisses, desquelles chacun de vous est pourueu) je n'eusses sceu lequel eslire. Mais Ardan a voulu combatre seul contre moy, pour la hayne qu'il me porte, & l'amour qu'il a à Madasime: & puis qu'il l'a ainsi requis, je ne pouuois ny deuois le refuser sans me monstrer lasche & couard, & ne faire responce autre que conforme à sa demande.

Et

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

Et quand plus de Cheualiers il eust voulu comprendre auec luy, ou pensez vous que j'eusse cherché ayde ou secours, qu'auec vous autres? veu que vous sçauez, que ma force se redouble auec la vostre, quand nous sommes ensemble.

Responce d'Amadis à Ardan Canille, qui le deffioit deuant le Roy. au second liure, chapitre 19.

COmment? pensez vous que je n'aye assez de cœur & de droit, pour abbaiser l'orgueil d'vn tel homme & si audacieux comme est Ardan? Ie vous asseure que, quand je n'aurois entreprins vous combatre, si serois-je bien content de ce faire, seulement pour empescher le mariage de vous & de Madasime. Et à ceste cause les ostages, dont vous vous vantez, ne doyuent differer de faire leur deuoir: car j'espere biẽ venger le bon & vaillant Roy Arban, & Angriote: de la grande injure, qu'ils ont receuë eux estans prisonniers.

Replique d'Ardan à Amadis.

IE les ay faict venir quand & moy, sçachant que vous les demanderiez: combien que j'aye bonne esperance de les remettre au pouuoir de la belle Madasime, & luy bailler ensemble le moule de vostre bonnet, pour tesmoignage, que ce n'est pas à vn tel seigneur, que vous estes, de me tenir propos si braues & auantageux. Et pour en ce faisant luy donner plus grand plaisir, il plaira à nostre Roy permettre, qu'elle soit mise en lieu eminent, à fin qu'elle voye euidemment la vengeance, que je prendray sur vous, & la fin mal-heureuse, dont vous mourrez.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

La harangue de Gandandel deuant le Roy Lisuard, contre Amadis & autres ses alliez, pour le mettre en la male grace du Roy. au second liure, chap. 20.

SIre, j'ay tout le temps de ma vie desiré garder la foy que je vous doy, comme à mon Roy & Seigneur naturel, & feray encore, si Dieu plaist: car outre le serment de fidelité que j'ay à vous, vous m'auez de vostre grace faict tant de biens, que si je ne vous cõseillois en ce, que je verray, qui touche vostre majesté royale, je faudrois grandement enuers Dieu & les hõmes. Au moyen dequoy (Sire) apres auoir longuement pensé à ce que je vous declareray, je me suis repenty assez de fois d'auoir tant differé, non pour enuie que je porte à personne (& Dieu m'en soit tesmoing) ains seulement pour l'inconuenient, que je voy appresté, si vous n'y remediez promptement & sagement. Vous sçauez que de tout temps il y a eu grãd' controuersie entre le royaume de Gaule, & celuy de la grand' Bretagne, pource que les Roys vos predecesseurs y ont tousjours pretendu droict de souueraineté: & combien que depuis quelque temps ceste querelle soit assopie, si est-il vray-semblable que les Gaulois (rememoratifs des guerres & dommages, qu'ils ont enduré de voz sujects) delibereront secretement en leurs courages d'eux en venger. Et (selon mon opinion) Amadis, qui est le chef & principal d'eux tous, n'est venu en ces païs, que pour y faire practiquer & gagner gens, auec lesquels (joincts à la puissance, qu'il y pourra faire descendre) il vous donnera

tant

tant d'affaires, que (peut estre) il vous sera mal-aysé d'y resister: & voyez s'il y a desja apparence. Sire, celuy, duquel je vous parle & ceux de son alliance aussi, m'ont fait tant d'honneur & de plaisir, que moy & mes enfans sommes grandement obligez à eux: & n'estoit que vous estes mon seigneur esleu, je ne voudrois pour rien parler contre Amadis, tant je suis son amy, & seruiteur: mais és choses qui regardent vostre personne, Dieu me doint la mort plustost, que j'espargne hõme viuant, non point mon propre enfant. Vous auez receu Amadis, auec si grand nombre de ses parens, & autres estrangers en vostre court (comme bon Prince, liberal, & magnanime, que vous estes) qu'à la fin leur suitte se trouuera plus grande que la vostre. Pourtant, Sire, il seroit bon d'y pouruoir, auant que le feu soit plus allumé.

Responce du Roy à ladicte harangue.

PAr ma foy, mon amy, je croy que vous m'auertissez comme bon & loyal suject: neantmoins veu les seruices, que ceux, dont vous me parlez, m'ont fait, je ne puis cõprendre en mon esprit qu'ils me vousissent faire mauuais tour ou lascheté.

Replique de Gandandel au Roy, sur le mesme propos. au mesme chapitre.

SIre, c'est ce qui vous abuse: car s'ils vous auoyẽt offencé par cy deuãt, vous vous dõneriez garde d'eux, comme de vos ennemis: mais ils ont sceu desguiser sagement leur trahison sous vn humble parler, accompagné de quelques seruices, esquels ils se sont employez, attẽdãs leur heure oportune.

Requeste

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

Requeste d'Amadis au Roy Lisuard, pour faire don de l'isle de Mongase à Galuanes. au mesme chapitre.

SIre, encores que je ne vous ayes jusques icy fait tant de seruice comme je desire, si ay-je prins la hardiesse (me confiant en vostre grand' liberalité) de vous demãder vn don, qui ne vous peut tourner qu'à honneur, obligeant dauantage ceux, à qui vous l'octroyez. Sire, le don, que moy, & mes compagnons presens vous supplions nous octroyer, est, qu'il vous plaise donner au seigneur Galuanes l'isle de Mongase, de laquelle il vous fera foy & hommage, en espousant Madasime. Ce faisant, Sire, vous enrichirez vn pauure Prince, vsant de misericorde à vne des plus belles gentilsfemmes du monde.

Harangue d'Amadis au Roy Lisuard, par laquelle il quittoit sa compagnie. au mesme chapitre.

SIre, j'ay jusques icy pensé, qu'il n'y auoit Roy ne Prince au monde mieux se cognoissant es choses de vertu & d'honneur, que vous: toutesfois nous nous apperceuons maintenant du contraire, par l'experience que vous nous en donnez. Par ainsi puis que vous auez changé de nouueau conseil, nous irons chercher nouuelle façon de viure.

Harangue d'Amadis à Oriane, par laquelle il luy declaroit estre forcé de sortir du seruice du Roy. au mesme chapitre.

MA Dame, il nous est force de faire ce qu'il nous a commandé, autrement nous offencerions nostre honneur, demourans contre le gré de

de luy en son seruice, veu qu'il presumeroit que ne sceuscions ailleurs rencontrer qui nous vousist receuoir : pourtant je vous supplie ne trouuer mauuais, si, en luy obeïssant, je suis contrainct de m'esloigner de vous pour quelque temps. Vous sçauez la puissance, que vous auez sur moy, & que je suis autant vostre, que le pourriez souhaiter: & je sçay bien aussi, qu'ou j'acquerrois mauuaise reputation, vous estes celle, qui plus en receuroit de desplaisir, tant vous m'aymez & estimez : qui me fait de rechef vous prier trouuer bonne mon absence, & me donner congé, vsant de vostre constance & vertu accoustumée.

Responce d'Oriane à Amadis, s'excusant enuers luy. au mesme chapitre.

MOn amy, vous auez grand tort d'ainsi vous plaindre de mon pere: car s'il a receu quelque bien de par vous, ç'a esté par ma faueur, & par le commandement que je vous en ay faict, non pou l'amour de luy : car moy seule vous ay faict venir & sejourner, en sa compagnie. Ainsi ce n'est à luy à vous recompenser, mais à moy, à qui vous estes. Il est bien vray qu'il a tousjours pensé autrement, qui luy donne grand blasme, de vous auoir si indiscretement respondu. Et encores que vostre partement me soit la plus griefue chose qui me pourroit auenir (estãt contrainte) je suis contente de me fortifier, & d'obeïr à raison, plus qu'aux delices & bien que j'ay par vostre presence. Partant mõ amy, je veux ce qu'il vous plaist: pource que je suis asseurée qu'en quelque part que vous

tiriez

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

tiriez, voſtre cœur, qui eſt mien, me demeurera pour gaige du pouuoir que vous m'auez donné ſur vous & ſur luy: auſsi que mon pere, vous perdant, cognoiſtra, par le peu qui luy reſtera, ce qu'il aura perdu en vous.

Replique d'Amadis, prenant congé d'Oriane. au meſme chapitre.

MA Dame, le bien que vous me faictes, eſt ſi grand, que je ne l'eſtime moins que la redemption de ma vie propre: car vous ſçauez que tout homme de vertu doit auoir ſon honneur en telle recommandation, qu'il le doit preferer à ſa propre vie. Ainſi, ma Dame, puis que c'eſt force que, pour le conſeruer, je vous eſloigne, faictes (ſ'il vous plaiſt) tant pour moy (durant mon abſcence) de me mander, le plus ſouuent que vous pourrez de vos nouuelles: & me tenir tousjours en voſtre bonne grace, comme celuy qui ne fut oncques né, que pour vous obeir & ſeruir.

Harangue d'Amadis à ſes compagnons, leur declarant les cauſes de ſon departement d'auec le Roy. au meſme chapitre.

MEs ſeigneurs, pource que lon a à tort donné blaſme au ſeigneur Galuanes & Agraies, à moy, & aucuns autres, qui ſont icy preſens, d'abandonner le ſeruice du Roy, comme nous auons deliberé eux & moy, auons trouué bon vous faire entendre, qui en eſt l'occaſion. Ie croy qu'il n'y a celuy en ceſte troupe, qui n'ayt entendu ſi, depuis noſtre arriuée en la grand' Bretagne, l'au-

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

l'authorité de ce prince est augmentée ou amoindrie: parquoy sans consumer le temps à rememorer les seruices que nous luy auons faicts, pour lesquels nous auions grand' esperance de rapporter (auec gré) bonne & grosse recompense, je vous declareray sommairement de quelle ingratitude il vsa hyer enuers nous: tellement qu'ainsi que la fortune muable & inconstante renuerse souuent toutes choses, il a changé de condition, ou par mauuais conseil, qu'il a receu, ou par quelque legiere occasion, que nous ignorons.
Tant y a, que le seigneur Galuanes nous requist de moyenner enuers luy (il n'y a encores que huit ou dix jours) la prouision du mariage de luy & de Madasime: & en ce faisant le faire jouir des terres d'elle, à la charge de les tenir en foy & hommage de luy, & de sa couronne: ce que nous luy promismes faire. Au moyen dequoy, aussi tost qu'il m'a esté possible cheminer, moy, & autres de ceste compagnie, luy en auons esté faire la requeste: mais sans auoir esgard, ny à nous, qui portions la parole, ny à celuy, pour lequel nous nous employons, qui est (comme chacun cognoist) frere du Roy d'Escosse, preux, & hardy Chevalier autant qu'il est possible, & lequel dernierement contre le Roy Cildadan n'a espargné sa vie, ains a faict son deuoir, autant que nul qui s'y soit trouué: il nous a refusez, & tenu propos d'injure, assez peu conuenable & digne d'vn tel Roy. Et toutesfois pour le commencement n'en fismes cas jusques à ce qu'il nous dict à tous, ainsi que nous

nous luy faisions aucunes remõstrances, que nous cherchissions ailleurs qui nous cogneust, ou fist mieux que luy, & que le monde estoit assez grand pour ce faire, sans tant l'importuner. Ainsi, mes compagnons, puis qu'estans en son seruice nous luy auons tousjours obey: quant à moy, je suis encores tres-content en ce cas de n'y faillir, & m'en aller hors de ses pais. Mais pource qu'il me semble que ce congé ne touche seulement à moy, & à ceux à qui il parloit, ains à tous autres qui ne sont ses vassaux: j'ay esté d'auis vous le faire entendre, à fin que vous y pensiez à l'auenir.

Harangue d'Angriote d'Estrauaux, pour attraire les autres à laisser (comme Amadis) la maison du Roy. au mesme chapitre.

MEs seigneurs, il n'y a encores long temps que je cognois le Roy, & pour le peu de cognoissance, que j'ay eu auec luy, je ne vy oncques Prince plus sage, vertueux, & temperé, qu'il a esté en tous affaires: parquoy je me doute que le propos qu'il a tenu à Amadis, & à ses seigneurs presens, n'est venu de sa fantasie: mais a esté induit à ce faire par quelque enuieux & meschant, qui luy a persuadé le mal-contentement qu'il a contre eux. Et pource que, depuis huict ou dix jours ençà, j'ay veu Gandandel & Broquadan parler à luy souuent, & luy leur prester l'oreille plus qu'a nul autres, je me doute que ce sont eux, qui ont brassé ceste menée: car je les cognois de long temps pour les plus enuieux, qui soyent en tout le monde. Pourtant j'ay deliberé des ce jourd'huy demander

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

le combat contre eux, & leur maintenir, que faucement & meschamment ils ont mis le Roy & Amadis en controuerse : & s'ils se veulent excuser sur leur ancien aage, ils ont chacun vn enfant portans de long temps harnois en dos, lesquels moy seul je combatray, s'ils sont hardis de cuyder desguiser la trahison de leurs meschants peres.

Harangue d'Amadis au Roy Lisuard, par laquelle il quitte son seruice. au second liure chapitre 21.

SIre, si en aucune chose je vous ay faict faute, Dieu, & vous en soyez tesmoings, vous asseurant, qu'encores que les seruices, que je vous ay faicts, ayent esté petits, la volonté, que j'ay euë de recognoistre les biens & honneur, qu'il vous a pleu me faire, estoit grand en toute extremité. Vous me dictes, que je m'en allasse par le monde chercher qui mieux me cogneut que vous, me dõnant assez à entẽdre le peu d'enuie, qui vous reste, que je demeure plus en vostre court. Puis qu'il vous plaist me l'auoir ainsi commandé, c'est raison que je vous obeïsse: non que je vueille sortir d'auec vous comme de mon souuerain: car je ne fus oncques vostre vassal, ny d'autre Prince, sinon de Dieu seul: mais je prens congé de vous, comme de celuy qui m'a faict beaucoup de bien & d'honneur, auquel je portois amour & desir de seruice.

Harangue de dom Quedragant au Roy Lisuard, quittant son seruice. au mesme chapitre.

SIre, je ne demeuray oncques en vostre court qu'à la priere d'Amadis, voulant & desirant estre son amy tout outre: & puis que par son occa-

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

sion je fus vostre, par mesme raison je m'en deporte desormais : veu que mes petis seruices auront bien peu d'esperãce, estans les siens grans si mal recogneus, sans auoir memoire de l'obligation que vous auez à luy, vous ayant deliuré des mains de Madafabul, & de la victoire aussi q̃ vous auez obtenuë sur le Roy Cildadan, par le sang de luy, & de ses autres parens. Ie vous ramenteurois biẽ le bon tour qu'il vo⁹ fit, quãd il deliura vo⁹ & vostre fille Oriane (cõme j'ay ouy maintefois dire) des mains d'Arcalaüs, & depuis n'agueres ma dame Leonor, que Famongomad, & Basigant son fils, Geans les plus cruels du monde tenoyent prisonniere pour la faire mourir: par ainsi l'ingratitude, de laquelle vous vsez maintenant enuers luy, est si grande, qu'elle vous oste toute cognoissance de verité. Et pourtant il ne doit moins estimer ce congé tost donné, que la retribution de ces seruices tant accordée. Quant à moy, je suis deliberé de le suiure, & de sortir de vostre court quand & luy.

Harangue de Guillan le pensif, s'excusant de ce qu'il ne pouuoit suiure Amadis. au mesme chapitre.

MOy, Seigneur, vous sçauez mon affaire, & cõme je ne puis de moy mesme rien faire, estant du tout soumis à la volonté d'autruy, par laquelle j'endure angoisses & douleurs estranges, qui est la cause que je ne vous puis suyure, dont j'ay honte, & vergongne, tãt ay de desir de cognoistre le bien & l'honneur que m'auez faict, estant en vostre compagnie, vous suppliant bien humblement me tenir à present pour excusé.

Respons

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

Responce d'Amadis audict Guillan l'excusant de ce qu'il ne laissoit la maison du Roy. au mesme chapitre.

SEigneur Guillan, ja à Dieu ne plaise, que pour mon occasion vous faciez faute à la Dame, que vous aymez si parfaictement : ains vous conseille icy estre obeissant, & la seruir ainsi que jusques icy vous auez fait, & le Roy semblablemẽt: estant seur que, vostre honneur sauué, vous me serez en tous endroicts amy & loyal compagnon.

Responce du Roy Lisuard à Gandandel & Broquadan, declarant leur insuffisance pour gouuerner son Royaume. au mesme chapitre.

IE m'esbahy comme vous estes tant presumptueux de m'oser persuader q̃ je vous laisse le gouuernement, non seulement de ma maison, mais de tout ce Royaume, cognoissant que vous n'estes à beaucoup prés suffisans pour ce faire. Estimez-vous, que les Princes & Seigneurs de ceste monarchie vous voulissent obeïr, sçachans le lieu dont vous estes descendus ? Et si vous cuydez faire les bõs mesnagers, voulãs m'enrichir pour espargner argent, ou pensez-vous que je le puisse mieux employer, qu'à le donner aux Gentils-hommes, & Cheualiers, qui sont en mon seruice ? veu que le Prince ne se peut nõmer Roy, sinon d'autant qu'il a les hõmes à son cõmandement. Et si par deuant je me suis mõstré liberal à ceux, qu'a vostre instãce j'ay chassez, par eux mesmes j'estois maintenu, crainct & redouté. Et pourtant suffise vous de ce, q̃ vous auez fait, sans plus me desguiser les choses: autremẽt je vous monstreray qu'il m'en desplaist.

Harangue d'Amadis à ceux qui vouloyent aller deffendre le droict de Madasime, les exhortans de mettre hors des prisons du Roy douze Damoyselles. au mesme chapitre.

SEigneurs, respōdit Amadis, les choses qui sont debatues par meure deliberation viennent volontiers à bonne fin: & ne fais doute, qu'entreprenant ce que vous deliberés, vous n'en sortirez à vostre honneur, & fust la chose encores plus hazardeuse & difficile qu'elle n'est, toutesfois (s'il vous plaist) je vous declareray ce que j'en sens. Vous calculez tous (à ce que je voy) de mettre en liberté douze Damoyselles à present prisonnieres és prisons du Roy Lisuard. Ie suis d'auis q̄ douze des vostres (sans plus) soyez de ceste entreprise: ainsi chacun aura sa chacune, & seront les douze Damoyselles particulieremēt obligées à douze Cheualiers, & le reste de ceste cōpagnie se tiēdra, pour suruenir aux incōueniēs qui se pourroyēt offrir.

Complaincte d'Oriane qu'elle fit se sentant grosse. au second liure, chapitre 22.

LAs, mes amyes, je voy bien maintenant, que fortune me veut de tout poinct ruiner. Vous sçauez l'inconuenient puis n'a gueres suruenu à la personne du monde que j'ayme le mieux, & à present (qui est le pis) la chose, que plus j'ay crainte & doutée, m'est escheuë: car certainement je suis grosse, & ne sçay comme je pourray faire, que je ne sois descouuerte & perduë.

Harangue de Sarquiles au Roy Lisuard, l'aduertissant des dangereuses entreprises & trahisons de Broquadan & Gandandel. au mesme chapitre.

Sire,

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

SIre, je ne suis vostre suject, ny vostre homme ligé: mais en recognoissance de la nourriture, que j'ay prise en vostre court, je me suis obligé à garder l'hõneur de vostre majesté. Parquoy, Sire, je vous auise, que puis trois jours en ça je me suis trouué en lieu, ou j'ay entendu Broquadan & Gandandel, non seulement conspirer, mais desja ont commis, contre Dieu & vous, la plus grande trahison que lon sçauroit penser. Il est seur qu'ils deliberẽt vous conseiller & persuader à faire mourir Madasime, & ses Damoyselles: & quant au reste, Sire, j'espere auant qu'il soit dix jours passez, que leur meschanceté sera du tout auerée. Et pource qu'en authorisant tels paillards, vous auez chassé n'agueres mon seigneur Amadis, & plusieurs autres bõs Cheualiers, de vostre cõpagnie, je ne suis plus deliberé de m'y tenir, & prens congé de vous, pour m'en aller trouuer mon oncle Angriote, lequel (si Dieu plaist) vo⁹ reuerrez en brief par deça, & moy auec luy, deliberez d'auerer par force d'armes à ces deux trahistres, leur inique conspiration.

Cõmandemẽt du Roy Lisuard, à Broquadã, & Gãdandel, pour les animer d'executer ce qu'ils auoyent promis.

VEnez ça, vous sçauez que maintesfois m'auez solicité de faire mourir ces pauures Damoyselles, me persuadant qu'il estoit juste & raisonnable d'ainsi le faire, & qu'au besoing vous & vos enfans soustiendriez cest auis jusques à la mort. Vous auez entendu ce, que ma dict Ymosil & ses compagnons, que je trouue bon & equitable: parquoy il est temps que vous auisiez à ce que vous

auez à faire. Car par la foy que je doy à Dieu, je ne dommera à autres de mes Cheualiers congé de les combatre : & si n'y pouruoyez, vous serez amendables, & les Damoyselles deliurées.

Harangue d'Angriote d'Estrauaux au Roy Lisuard, luy declarant la meschanceté & calumnie de Broquadans & Gandandel. au mesme chapitre.

SIre, mon neueu & moy cy presens, vous supplions faire comparoistre presentemẽt deux paillards, qui sont en vostre court, Broquadã, & Gandandel, ausquels je declareray la trahison de laquelle ils ont vsé vers vous. Sire, les meschans, dõt je vous parle, sans auoir esgard ne craincte de Dieu ou des hommes, ont faucement accusé mõsieur Amadis, & autres, d'vne chose, à laquelle ils ne penserent de leurs vies. Au moyen dequoy, j'ose bien dire que vous auez esloigné de vous les meilleurs Cheualiers, qui oncques entrerent en la grand' Bretaigne : pourtant si ces trahistres oseront maintenir qu'ils ne soyent tels que je les nomme, moy seul, par l'ayde de Dieu, & le trenchant de mon espée, le leur feray cognoistre. Et si l'aage les doit excuser, il n'y a celuy d'eux qui n'ayt enfanté portans de long temps armes, assez estimez entre les Cheualiers de vostre court, contre lesquels je me combatray, s'ils veulent tenir la place de leurs meschans peres.

Responce de Gandandel au Roy, s'excusant de ce qu'on disoit mal de luy. au mesme chapitre.

SIre, respondit Gandandel, ne voyez vous l'audace de ce braue injurieux, lequel n'est venu ce

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

ces pays, que pour faire honte aux Gentils-hommes de vostre court? Par ma foy, Sire, si vous m'eussiez de long temps creu, aussi tost qu'il est rentré en vostre Royaume, aussi tost eust-il esté pendu au premier arbre: mais puis que vous l'endurez, il ne vous faudra cy aprés esbahir si Amadis en personne vient jusques icy injurier vous-mesmes. Tant y a q̃ par le Dieu viuant, si j'estois aussi j'eune, que quãd je commençay à entrer au seruice du feu Roy vostre frere, auquel j'ay fait maints grans seruices, je m'asseure biẽ qu'Angriote n'oseroit auoir songé à me dire la moindre des injures qu'il a proferées deuant vostre majesté. Mais le gallant cognoist bien que je suis vieil & cassé, tant par le grand nõbre de mes ans vieils, qu'à cause des infinies playes que j'ay receües quasi sur toutes les parties de mon corps és guerres de vos predecesseurs.

Reprehension du Roy Lisuard audicts Broquadan & Gandandel, les redarguans de couardise, & lascheté.

VEnez ça vous m'auez tant de fois recité, qu'Amadis & les siẽs auoyẽt deliberé de me trahir, & vsurper sur moy les pays de la grãd' Bretaigne: & toutsfois quãd c'est venu à joindre, vous vous estes excuses du cõbat, mettans en jeu vos enfans, qui n'en peuuent mes: toutesfois Dieu est juste, & par tout tant que je luy doy, c'est mal parlé à vous, & ne vous eusse jamais estimé tels que vous estes.

Harangue du Roy Arban de Norgales, au Roy Lisuard, l'induisant de rappeller en sa court Amadis & ses compagnons. au troisiesme liure, chapitre premier.

SIre, je ſerois bien d'auis (auant que de ce faire) que vous euſsiez l'auis des hauts hommes de voz païs: car vous ſçaués qu'Amadis, & ceux de ſa lignée, ſont bons Cheualiers à merueilles, & puiſſans grandement par les amis qu'ils ont. Dauantage il n'y a celuy, qui n'ait cogneu que fauſement ils ont eſté accuſés deuant voſtre majeſté: dont la victoire qu'Angriote & Sarquiles ont obtenuë ces jours paſſez contre les accuſateurs, en a rendu bon teſmoignage, & ſi le droict n'euſt eſté de leur coſté, encores qu'ils ſoyent bons Cheualiers, ſi ne ſe fuſſent-ils depeſchez ſi ayſemẽt des enfans de Gandandel, ne de Adamas: qui dõne aſſez à entendre, que noſtre Seigneur les a voulu maintenir en leur juſtification. Et pourtant, Sire, ſ'il vous plaiſoit oublier le mal, que vous leur portez, & les rappeller à voſtre ſeruice, ce ſeroit (ce me ſemble) pour le mieux, veu que l'on n'approuue pas beaucoup que le Prince face guerre contre ceux, qu'il peut facilement & à ſon honneur attirer à amitié & ſeruice, attendu que, faiſant autrement, c'eſt bien ſouuent perte de gens, deſpence extreme, & amoindriſſement d'authorité: choſe, qui cauſe puis aprés, aux Seigneurs circonuoyſins, deſir de faire nouuelles entreprinſes, pour ſortir de ſujection, & rentrer en plus de liberté, qu'ils auoyent au parauant. Et partant le Prince ſage, ſ'il eſt poſsible, ne doit jamais donner occaſion à ſes vaſſaux d'eux eſloigner de la crainte & reuerence qu'ils luy doyuẽt:

mais

mais faut, qu'ils essayent par tous moyens à les gouuerner par discretion temperée, gaignans leurs cœurs & volontez, plus par fidele amour, que par rigueur & tyrannie, comme faict le bon pasteur enuers ses ouailles. Parquoy, Sire, il est requis esteindre le feu ja allumé, auant qu'il soit du tout embrasé. Car bien souuent, aprés la faute cogneuë, le remede se trouue par trop esloigné. Amadis est si humble, & tant vostre, que, si vous l'enuoyez rappeller, vous le recouurerés facilemét, auec ceux, qui l'ont suiuy, desquels pourrez mieux que jamais estre seruy & disposer.

Deffiement de Cendil de Ganote, faict au nom du Roy Lisuard, à Amadis & tous autres ses parens & amis, leur denonçeant que le Roy se declare leur ennemy mortel. au mesme chapitre.

SEigneurs, je suis enuoyé icy vers vous, de la part du trespuissant Roy Lisuard, mon souuerain Seigneur, au nom duquel je vous deffie, & tous vos parens, amis, ou alliez: & de par luy vous declare, que s'il vous trouue jamais en la grand' Bretaigne, ou en l'isle de Mongase, qu'il vous fera prendre & traicter comme ses mortels ennemis. Pourtant gardés vous doresnauant, si pouuez: car il a entreprins de vous courir sus, & ruiner entierement, s'il en a le moyen.

Amadis prie Gandales, son vieil & ancien amy d'aller respondre au Roy Lisuard, & l'auertir qu'il ne craint ses menasses. au mesme chapitre.

MOn pere, je vous prie aller auec luy, & dictes au Roy Lisuard, que je vous enuoye particu-

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

lierement deuers luy pour l'aduertir, que j'estime moins ses menasses, qu'il ne pense: & que, si j'eusse sceu le peu de gré, qu'il me porte, de tant de seruices qu'il a receus de moy, que je me fusse tres-bien gardé d'entrer si souuent aux dangers, ou je me suis mis, pour le bien de luy, & de son Royaume, qui n'eust (peut estre) autrement demouré si entier qu'il est à present: mais j'espere en Dieu, qu'auecques le temps il cognoistra ceste ingratitude, plus par force que de son gré.

Et quant à ce qu'il pourchasse mon inimitié, asseurez-le, qu'il l'aura, tant qu'il mettra en oubly ce que moy & les miens auons faict pour le defendre. Et toutesfois dites luy, que, puis que moy seul luy ay conquis l'isle de Mongase, je n'y mettray jamais le pied pour la luy faire perdre, ne en lieu ou je puisse donner ennuy à la Royne, pour l'honneur d'elle.

Exhortation d'Amadis à ses compagnons, prenant congé d'eux, les exhortant de secourir l'vn l'autre, & estre vertueux aux combats. chapitre 1.

IE vous prie, mes compagnons, vous secourir l'vn l'autre, & penser que, d'autant que vous allez contre vn Roy puissant, la gloire que vous acquerrez (si vous le combatez) en sera plus grande. Ie sçay bien qu'il n'y a celuy de vous tous, qui ne soit tenu à preud'homme & hardy Cheualier: qui me donne esperance, qu'auec l'ayde de Dieu, & le bon droict de celuy qui vous conduict, vous remettrez vne pauure Damoyselle desheritée en ses premiers biens.

Amadis

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

Amadis continuant encores sa harangue, s'excuse de sa separation, & prie ses compagnons d'estre tousjours vnis. chapitre 1.

IE ne fus de ma vie si ennuyé de faulser si bonne compagnie, comme je suis à present: mais il n'y a celuy qui ne me doyue excuser: que pleut à Dieu, que l'occasion eust appresté autre moyen pour ne nous separer. D'vne chose vous vueil bien prier, c'est, que vous n'ayez discord l'vn auec l'autre, ains que vous viuiez ensemble comme compagnons, & amis: autrement, asseurez-vous que la ruyne tombera de vostre part.

Lettre de l'Infante Celinde au Roy Lisuard, lui recommandant son fils, procedé de l'amour de Lisuard & d'elle. au chapitre 3.

TRespuissant, & excellent Prince, lisant ceste lettre, il vous pourra (peut estre) souuenir que lors que trauersiez les pays estranges, comme Chevalier errant, mettant à fin maintes perilleuses aventures, fortune vous adressa au Royaume de mon pere, lequel estoit decedé nouuellement, & me trouuastes retirée en vn mien Chasteau, nõmé le grand Rosier, ou Antifon le braue me tenoit assiegée, à cause que je le desdaignois à mary, n'estant esgal à moy en noblesse, & moins amy de vertu: & bien le sceut mõstrer, car il auoit lors vsurpé par force & tyrãnie, sur moy pauure Damoyselle orpheline, la plus part de mes pays, quand à vostre arriuée luy presentastes le combat, pour soustenir le droict que j'auois, lequel l'accepta, plus pour la confiance qu'il auoit à la force de ses bras, que

que pour juste querelle qu'il eust. A quoy nostre Seigneur monstra son juste jugement : car vous, moindre que luy de corpulence, mais en magnanimité de courage de beaucoup excedant, deffites. Au moyen dequoy peu aprés je fus remise & restituée en tous mes biens, lesquels je veux tenir à jamais de vous, comme estans vostres, & moy-mesme aussi, à qui sur l'heure vous fites tant d'honneur, que de vous venir refreschir en ce mien grãd Rosier: ou depuis, vous & moy deuisans ensemble entre mes plaisans vergers, cueillistes la fleur de ma virginité, ainsi que nous esbations à amasser les roses, dont le lieu estoit & est encores tresopulent. Ie ne sçay pourtant si amour le voulut ainsi, ou si ma beauté en fut cause: mais je sçay biẽ que vous peustes tant sur moy, & en moy y eut si peu de resistence, qu'auãt que partir de là, me laissastes enceincte da ce jeune Gentil-homme, que je vous enuoye, tant beau, & de si bonne grace, qu'il me semble que nature ait prins tout son plaisir à le rendre parfaict en toute excellence, pour effacer le peché de nous deux, si peché y fut commis. Pourtant, Sire, receuez le comme vostre, estãt de semence Royale, de vous & moy: qui me faict estimer, qu'il sera preud'hõme, & aura retenu en soy partie de la prouëesse qui est en vous, & partie de l'amour grãde, en laquelle il fut engẽdré le jour q̃ me dõnastes cest anneau, lequel je vous rẽuoye aussi, en tesmoing de la promesse que vous fistes à vostre hũble seruãte Celinde, fille au Roy Hegide, qui baise les mains de vostre Royale majesté.

Com-

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

Complaincte d'Oriane pour le si soudain esloignement de son fils, preuoyant le mal traictement, qui luy deuoit aduenir, chapitre 3.

LAs, petite creature! Dieu te doint la grace d'estre aussi vertueux & bon Cheualier, que ton pere, & te face (s'il luy plaist) tant de bien de t'enuoyer le commencement de ta fortune plus prospere, que ne fut la sienne. Helas, m'est-il force de t'abandonner, & me mõstrer enuers toy plus cruelle, que ne seroit le Tygre ou Leopard enuers ses petits! Pource que je ne sçay là ou tu vas, ne quand je te pourray recouurer: qui cause en mon ame telle tristesse, que fortune ne sçauroit apprester danger, qui ne se represente deuant mes yeux. Aumoins si je cognoissois la nourrice, qui te doit allaicter, je la prierois auoir soing de ta personne. Mais peut estre s'en souciera-elle si peu, qu'auant que tu ayes la puissance de te garder, elle te laissera souuent seul, au danger des bestes, tandis qu'elle sera en ses petis affaires, & à deuiser auec ses voysines de contes & fables inutiles, & mensongeres: car j'estime bien qu'elles & autres te reputans fils d'vne simple Damoyselle, pour le mieux que lon te face, sera te nourrir aux champs entre les bergiers, lesquels ne peuuẽt mettre souuent si bonne garde à leurs troupeaux, que maugré eux le loup, & le Lyon ne passe au trauers, rauissants ce que bon leur semble.

Complaincte de la Damoyselle de Dannemarc, après auoir perdu le petit fils d'Oriane, qu'elle estimoit deuoir endurer beaucoup de malayse, chapitre 3.

O Sei-

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

O Seigneur Dieu ! comme vous a-il pleu permettre, que ceste petite creature perit, laquelle ne vous feit onc offence? Ah-ah, je suis (certes) bien digne de tresgrande punition: qu'à la mienne volonté son infortune fust tombée sur ma propre personne, car ma vie m'est fort ennuyeuse. Hélas, petit enfant, vostre pere, aussi jeune que vous, cõmença à esprouuer les dangers de ce monde, & toutesfois nostre Seigneur le preserua par sa grãd' bonté: mais vostre malheur est trop plus estrange, que ne fut le sien: pource que si lon l'habandonna aux ondes de la mer, Gandales le rencõtra de bon heur, qui l'esleua depuis, ainsi que chacun sçait: & vous pauuret estes tombé en la mercy d'vne beste brute, qui n'aura pitié de vous, non plus que son naturel luy commande: ainsi finirez vos jours, auant qu'ils ayent quasi eu commencement.

Nascian parlant à sa sœur du petit enfant trouué entre les dents de la Lyonne, la prie de l'auoir en singuliere recommandation, & lui subuenir.

IL est seur, que nostre Seigneur l'a reserué pour son seruice, l'ayant preserué de si grand inconuenient. Et pourtant, ma sœur m'amye, disoit-il, je vous prie penser de luy desormais, & l'esleuer, jusques à ce qu'il puisse estre capable de receuoir si peu de doctrine, que je luy pourray enseigner, puis vous le ramenerez : & s'il plaist à nostre Seigneur luy prester longue vie, j'espere qu'il sera si preud homme, qu'il recognoistra le bien, que luy aurez faict.

Hardi-

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

Harangue au Roy Lisuard à ses soudars, les admonnestãt de combatre pour luy vertueusement. au mesme chapitre.

CErtes, mes amys, vous pouuez maintenant veoir à veuë d'œil ceux, qui sont cause de nous auoir fait passer la mer pour deffendre l'honneur de la grand' Bretaigne, & le pays qui est nostre, ainsi qu'il est tãt notoire par les conuenances que j'eu auec Ardan Canille, auoué de Madasime, & de la vieille Geante sa mere: & toutesfois je ne sçay sous quelles couleurs ils y sont entrez depuis, & ont prins par trahison la ville & chasteau du lac Ardant, ou estoit le Comte Latin, lequel ils detiennent encores prisonnier, & maints autres auec luy, dont ils ont le cœur tant hausé, qu'il leur semble fortune estre entierement pour eux, & qu'elle les vueille pousser contre nous, jusques en nos propres maisons, desquels ils font estat, comme si n'auions moyen d'arrester plus grãde puissance, que la leur: mais il ira tout autrement, & ne permettra nostre Seigneur, s'il luy plaist, que la reputation, en laquelle nous auons de tout temps vescu, soit par eux esteincte, m'asseurant qu'il n'y a celuy de vous, qui ne vueille plustost mourir en honneur, que viure aprés auec honte: & pour tels vous cognois de si longue main, que j'ay grande occasion de vous aymer, & estimer: & quãd je n'aurois telle cognissance, si sçay-je bien, que je ne fus oncques si tost né, que fortune ne m'obligeast à vous tous, tant pour la fidelité, laquelle vous auez tousjours gardée à vos Princes, que pour les grans seruices,

que

que vous m'auez faicts en mains endroicts: spécialement contre Barsinan, lors qu'il me mit par trahison és mains d'Arcalaüs, pour se faire Roy: & dernierement, en la bataille que j'eu contre le Roy Cildadã, ainsi que chacun sçait: qui me fait croyre que, sans auoir esgard à quelques particuliers, qui se sont rebellez contre nous (autresfois vos amis, & maintenant conuoyteux de tirer le pur sang de vos corps) vous ferez tel deuoir, suyuant vostre ancienne vertu & fidelité, que nous leur donnerons à cognoistre, que ce n'est pas à nous à qui ils se doyuent adresser. Ce que nous pouuons aysement faire, veu que nous sommes trop plus qu'eux, & si auons le droit deuers nous. Or marchõs doncques hardiment: car je les voy approcher.

Harangue de Galuanes à ses Cheualiers, les exhortant de prendre courage, & s'estimer heureux de combatre pour juste occasion. au troisiesme liure, chapitre 3.

ENtendez, mes compagnons, que le premier, & plus souuerain bien, qui puisse estre en vne armée, est d'vn chef, qui sçache prudemment ordonner & conseiller ce qui est requis de faire, puis auoir obeïssance, pour executer ce qu'il cõmande. Or auez-vous icy non seulement vn Capitaine tel que je le dy, mais deux ou trois, voire plus de vingt, lesquels sont si accordans ensemble, que ce n'est qu'vn vouloir, vn cœur, & vn auis. Puis dõc que ce premier bien ne nous est denié, approprions nous au second, & poussons nostre fortune, qui nous ayde contre vn Roy le plus ingrat qui soit sur la terre, lequel fait estat de ruyner nos biẽs,

&

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

& nos vies, auec ceste grosse & puissante armée qu'il a faict passer par deça pour appauurir, & du tout exterminer vne pauure Gentil-femme. Mais il est bien loing de son comte, car nous luy ayderons tant qu'aurons la vie au corps, suyuant la promesse en quoy nous sommes obligés, receuans l'ordre de cheualerie, & si nous y mourõs, ce nous sera vne gloire immortelle d'auoir à si bonne occasion, combatu celuy qui deuoit estre juste protecteur de toutes Damoyselles, en sorte que ce, que lon pourroit appeller temerité à plusieurs, sera en nostre endroict dit vertu, & magnanimité de courage. Donnons donc hardiment dedans, sans douter la mort, ne danger quelconque, n'ayans rien deuant les yeux que l'honneur. Car en tels actes belliqueux, fortune mesmes ne veut estre craincte ne doutée: & si nous demourons victorieux, d'autant qu'ils sont plus que nous, nostre gloire en sera plus grande, & nostre renommée plus diuulguée, ayans entreprins de si grãd cœur, chose quasi incroyable aux hommes.

Regrets d'Amadis pour son Oriane, de ce qu'il estoit sans cause esloigné de sa compagnie. au troisiesme liure, chapitre 5.

AH-ah, pauure infortuné Amadis, est-il possible que tu puisse longuemẽt durer en ce tourment. Hélas, si autresfois Amour t'a fauorisé, il te faict maintenant bien payer l'vsure. Que dis-je amour? Amour n'est-ce point, & n'é est cause: mais ton mal-heur, lequel enuieux de ton bien, & grãd ayse t'a forgé & basty vn mescontentemẽt enuers

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

le Roy, pour du tout te ruyner, te faisant perdre de veuë celle de qui dependoit ton aise, ta vie, & seul repos, chose qui t'est beaucoup plus malaisée à supporter que mille morts ensemble: toutesfois vne me suffiroit si tant de bonheur, me pouuoit aduenir. Ha, ha, certes j'ay grand tort de telle chose souhaiter, veu que je suis seur qu'Oriane en auroit trop de desplaisir. Pourquoy donc luy desirerois-je mal, veu qu'oncques ne me fit que bien & faueur? Et si je souffre quelque tristesse, je suis seur qu'elle s'en sent comme mon ame propre.

Harangue de Bruneo à Amadis, le priant de luy bailler congé pour l'accompagner. au troisiesme liure, chap. 5.

CErtes, mon Seigneur, le jeune aage & peu d'estime, en quoy j'ay vescu jusques icy entre les bon cheualiers me pressent d'habandonner ceste presente vie, & en prendre vne plus penible pour paruenir à leur reng, & pourtant je vous supplie humblemẽt, si vous vous trouuez en disposition d'aller chercher les aduentures, permettre que je vous accompagne, sinon me donner congé, car j'ay deliberé partir demain des le plus matin.

Responce d'Amadis à Bruneo, s'excusant dont il estoit contrainct le laisser. au troisiesme liure, chapitre 5.

PAr ma foy, mon grand amy, j'ay toute ma vie desiré telle cõpagnie que la vostre, estant asseuré, qu'il ne m'en sçauroit aduenir que tout honneur, & bon-heur. Mais le propos que le Roy m'a tenu nouuellement pour ne partir encores de ses païs, me contrainct vous faucer compagnie, dont je suis trop desplisant, parquoy je vous prie de m'exc-

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

m'excuser, priant Dieu qu'il vous vueille conduyre.

Harangue du Roy Arauigne à ses souldars, les incitant à se porter vertueusement au combat. au troisiesme liure, chapitre 5.

QVel besoing est-il, Seigneurs, que je vous face grand enhortement de bien combatre, veu que vous estes icy pour ce faire, & mesmes autheurs de ceste guerre, en laquelle vous m'auez esleu pour vostre chef, & premier conducteur? qui est la raison principale, pour laquelle je vous diray ce qui m'en semble, à fin qu'aprés m'auoir entendu, vous ayez deuant les yeux la cause pour laquelle vous estes si grand nombre de gens assembiez. Certes ce n'est pas pour defendre vostre païs, vostre liberté, vos femmes, vos enfans, ou vos biens. Mais c'est pour conquerir, & subjuguer vne gent, la plus fiere, qui soit aujourd'huy viuante, & qui de nous (estans loing d'eux) faict aussi peu d'estime que de rien. Toutesfois je croy que de prés ils n'oseroyent nous attendre, combien que vous les voyez deuant vous marcher furieusement, ce nonobstant, si vous regardez bien leur contenance, il semble qu'elle doyue auoir plus d'efficace à vous esmouuoir, & donner cœur de bien combatre, que toutes les parolles d'homme viuant, encores que fussiez quasi recreuz, & mal equippez: & au contraire, nous sommes icy la fleur & force de la plus part des Isles Occeanes, & en si grand nombre que ce seroit quasi peché de douter de nostre certaine victoire.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

Et pour plus la nous asseurer, souuienne vous que nous sommes en vne terre estangere, & fort longtaine de la nostre, non point entre nos bons amis, mais au milieu de tous ceux qui desirent nostre mort, chose que nous ne pouuons euiter, si nous sommes vne fois rompus : car ils ont force gens de cheual, par lesquels serons poursuiuis, sans auoir aucun moyen de faire retraite en nos vaisseaux, par ainsi il nous faut resoudre de vaincre, ou de mourir, car la necessité en quoy nous sommes, est trop plus à craindre que leur puissance, pourtant que chacun face son deuoir, & j'espere auant que la nuict nous separe, que serons maistres & Seigneurs de tout ce pays, & redoutes cy aprés en tous les endroicts du monde.

Harãgue du Roy Lisuard à ses Cheualiers, les aduertissant de sa juste querelle, & qu'à ceste cause ils soustinssent son party vertueusemẽt. au mesme liure, chapitre 5.

MEs amis, estant le droict de nostre costé, Dieu (qui est juste, és mains duquel sont les victoires) nous aydera s'il luy plaist: & s'ils disent qu'ils ne font la guerre seulement pour venger ceux qui dernierement inuaderent ce royaume auec le Roy Cildadan: Asseurés vous qu'ils se pourroyẽt bien trouuer deceuz, sçachans que cuydans venger leur injure (sous la confiance de quelque puissance) accroissent bien souuent leur honte, & y finissent mal-heureusement leurs jours, comme j'espere qu'ils feront: car il n'y a nul de vous apprentif de se trouuer en tels conflits, & qui ne soit experimenté, & reputé, par eux mesmes cheualier preux

&

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

& hardy: ſeulement fondent leurs victoires ſur le grãd nombre de gẽs qu'ils ont en leur camp, gens (puis-je dire) ramaſſés, & de toutes pieces, la plus part ſans ordre & ſans obeïſſance, leſquels nous voyans approcher, ſe eſtonneront auant qu'ayons, baiſſé nos lances, & ſi vne fois nous les pouuons mettre en deſordre, nous en aurõs telle raiſon que nous voudrons. Marchons donc hardiment, & leur faiſons à cognoiſtre qu'ils ne ſont pas plus gens de bien que leurs compagnons, deſquels nos terres ont eſté engreſſées par leur ſepulture, & les loups repeus de leur charongne par trois ou quatre diuerſes fois, qu'ils ont eſté deffaicts en bataille par la vertu & magnanimité de vous autres.

Exhortation du Roy Perion de Gaule à Amadis & Floreſtan ſes enfans, leur donnant courage d'eſtre magnanimes contre leur infortune. au troiſieſme liure, chapitre 6.

COmment, vous eſtonnés vous ſi toſt des tours de fortune? Eſtes vous à cognoiſtre ſes mobilités? Sur ma foy, je vous euſſe penſé plus fors & conſtans, d'vne choſe je vous prie ne me donner point plus d'ennuy que j'en ay: car voſtre triſteſſe me cauſe telle paſsion à l'ame, que cela ſeul eſt ſuffiſant pour me faire mourir. Pourtant raſſeurez-vous, & eſperons en Dieu, qui eſt tout puiſſant de nous tirer de ce lieu. Il nous faut recõmander à luy, & en luy ſeul auoir noſtre fiance. Mais qui euſt jamais penſé que fuſsions tombez en tel accident, à la perſuaſion ſeulement d'vne ſimple Damoyſelle, ſous couleur de faindre la muëtte, aprés

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

auoir eschappé les dangers d'vne cruelle bataille. Ainsi mes enfans puis que nous y pouuõs mettre ordre, postposans toute pitié naturelle que vous pourriez auoir de moy, & moy de vous: prenons nostre fortune en gré.

Responce d'Amadis à Arcalaüs, qui demandoit qui il estoit. au mesme chapitre.

SVr ma foy, Seigneur Arcalaüs, quand vous sçaurez qui nous sommes, je suis seur que vous nous ferez meilleur traictement que nous n'auons encores eu: car vous estant Cheualier comme nous, & qui souuent auez enduré les tours de fortune, ainsi que nous faisons: ne trouuerez mauuais, qu'ayons dõné ayde à nos amis, ainsi que voudrions faire pour vous mesmes, en cas semblable: & s'il y a en nous quelque prouëfse, cela doit estre moyen de vous faire mieux recognoistre si vous nous faictes tort ou non.

Harangue d'Arquisil Cheualier Romain à ses compagnons, à ce qu'ils n'eussent à differer le combat accordé. au troisiesme liure chapitre 7.

COmment? Seigneurs, vous voulez vous oublier, & perdre ainsi la reputation de nostre Empire? Sera-il publié qu'onze Cheualiers Romains (par craincte de mort) ont esté si lasches de n'oser combatre douze Alemans grossiers, & peu vsitez aux armes? Sur mon Dieu quand moy seul l'aurois entrepris, si ne differerois-je pour mourir de mille morts ensemble, & si vous doutez celuy qui a deffaict Garadan, laissez-le moy combatre, & vous adressez aux autres; car je vous asseure

que

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

que si nous auons le cœur bon, nous en viendrons au dessus, & recouurerons ce qu'ils pensent auoir desja obtenu par infortune aduenuë à nostre cõpagnon. Combatons les doncques, & mourons tous plus tost que de differer, veu qu'il nous vaut trop mieux eslire vne telle mort honnorable, que viure cy aprés en perpetuelle honte, & d'vne vie tant mal-heureuse que seroit la nostre.

Ie vous prie donc mes seigneurs, compagnons, & amis auoir souuenance, que nous allons combatre, non seulement pour acquerir terre à l'Empereur, ou pour entretenir la promesse qu'a faicte Garadan : mais pour l'honneur de tout l'Empire Romain: au demourant je vous ay dict & prié me laisser combatre celuy qui eut hier la victoire de nostre compagnon, je le voy marcher le premier, & le premier aussi sera renuersé, comme j'espere.

Harangue du Cheualier à la verde espée au Roy Tasinor prenant congé de luy. au troisiesme liure, chapitre 7.

SIre, graces à nostre Seigneur, vous estes maintenant en paix, & hors de vos affaires, parquoy il vous plaira me donner congé : car j'ay deliberé partir demain du matin, & suyure ma fortune, ainsi qu'elle trouuera bon me guider, vous asseurant Sire, qu'en quelque part ou je sois, je demoureray tant que je viuray vostre humble seruiteur, ainsi que le bien & honneur que vous m'aués fait m'y ont obligé.

Regrets d'Amadis pour se veoir absent, & si fort esloigné de son amye Oriane. au troisiesme liure, chapitre 7.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

HElas, amye, quand verray-je le temps que je pourray encores auoir le bien de vous tenir entre mes bras: Ah-ah, Amour vous m'auez esleué au plus grand heur, ou oncques loyal Amant pourroit estre: Mais quoy? d'autãt que ceste gloire m'estoit nompareille en faueur, d'autant plus m'est elle tournée en tribulation & ennuy, me sentãt ainsi esloigné de celle q̃ plus je desire voir & tenir. Et ce qui me tourmente dauantage est la crainĉte que j'ay, que mon abscence soit cause qu'elle me mette en oubli ou la mene à autre nouuelle amo'. (Puis soudain se reprenoit, & disoit) Hélas, dont me peut proceder ceste folle oppinion? Ah-ah, amye, je vous sens trop ferme & constante, & cognois aussi bien que j'ay peché contre vous: car ma peine & grand' fidelité, m'ont tant de fois donné esperance & asseurance de vous, que j'ay tort d'en auoir douté. Puis que je sçay bien qu'oncques je ne pensay qu'à vous obeïr, & feray toute ma vie, ainsi n'aurés vous occasion de me vouloir mal, ne desirer aucune vengeãce sur moy, si vous ne pensez estre offencée par vous aymer plus ardemment & constãment qu'autre ne sçauroit faire. Ie ne sçay pourtant si amour ne me voudroit point punir, de ce q̃ pour auoir desdaigné toutes autres, je me suis tant rendu vostre, que maintes en ont esté de moy mal traictées, & rigoureusement refusées, mais je sçay bien que mes pensées sont tant familieres en vostre cœur, & vostre grand' beauté si carracterée & emprainte en mon ame, q̃ je doy tenir pour certain qu'auec le temps

mes

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

mes peines seront estainctes, ou par ma fin, ou par vostre accoustumée loyauté

Petite Oraison d'Amadis fort blessé par l'Andriague qu'il adresse à Dieu, pour auoir pitié de luy. au troisiesme liure, chapitre 10.

AH-ah, Seigneur Dieu, qui pour me racheter printes chair humaine au ventre virginal, & depuis enduraſtes tãt griefue & abominable paſſion, je vous ſupplie auoir pitié de mon ame, car je cognois bien que mon corps n'eſt plus que terre.

Amadis rendant graces à maiſtre Eliſabet, le remercie de ſon bon traictement. au meſme chapitre.

AH, mon grand amy, reſpondit le Cheualier, je puis bien dire qu'aprés Dieu, vous eſtes celuy à qui plus je ſuis tenu, m'ayãt deliuré du grand dãger ou j'ay eſté. Auſsi m'aſſeuray-je bien q̃ tãt que j'auray l'ame au corps, vous aurez vn cheualier en moy, bien preſt à ſemployer pour vous, ſans y reſeruer peril ou danger queconque, veu que vous auez tant fait pour moy (ne me cognoiſſant autre que ſimple Cheualier, ſans moyen, n'ayant pour tous biens qu'vn meſchãt harnois rompu & deſcloué) qu'il ne ſera jour de ma vie que ie n'eſſaye à le recognoiſtre.

Reſponce de maiſtre Eliſabet à Amadis s'excuſant enuers luy de ſon regratement. au meſme liure, chapitre 10.

MOnſeigneur, dict Eliſabet, vous direz ce qu'il vous plaira de vous meſmes, tant y a que je m'eſtime plus heureux qu'autre qui me reſſemble, d'auoir ſauué la vie (aprés Dieu) au plus gentil cheualier, qui oncques monta ſur deſtrier, ce que

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

j'oseray dire publiquement, vous ayant veu entre-prendre & paracheuer choses incroyables à toutes personnes: mesmes que je suis tout asseuré que d'icy en auant, maints, à qui on a faict tort ou injure, seront soustenus par vo⁹, qui autremẽt demoureroyẽt sans aucune esperance. Par ainsi estant cause de tel bien, je me tiendray pour mieux recõpensé, q̃ si j'auois tous les tresors du monde ensemble.

Responce d'Amadis à l'Empereur qui le vouloit retenir à sa court, le remerciant de la faueur, qui luy portoit. au troisiesme liure, chapitre 11.

SIre, dit le Cheualier, vous m'auez des-ja tãt fait d'honneur, que je croiray toute ma vie n'estre en ma puissance vous pouuoir faire seruice qui meritast le moindre des biens que j'ay receus de vous: toutesfois je suis de si longue main hors de ma liberté, m'estant submis à la seruitude d'vne seule, que je ne puis, ny ne veux luy desobeïr pour vous cõplaire, estant certain que faisant autremẽt, la mort ne me laisseroit longuement vostre, & me priueroit de tout poinct d'estre plus sien.

Harangue d'Amadis à l'Empereur prenant congé de luy. au mesme chapitre.

SIre, vous m'auez tant fait d'honneur & de bien que je ne seray jamais en lieu ou vous n'ayés vn seruiteur en moy, prest pour vous obeïr toutesfois, & quantes qu'il vous plaira m'employer, & pource que je suis deliberé de me trouuer en brief és marches de Romanie, suyuant ce que j'ay promis, je vous supplie humblement me donner congé.

Responce

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

Respontе dudict Empereur à Amadis, luy donnant gracieusement le congé qu'il demandoit. au mesme chapitre.

MOn grand amy, respondit-il, s'il estoit possible que vous fissiez plus long sejour par deça, vous me feriez vn grand plaisir. Mais puis que vostre parolle vous a de tant obligé, ja à Dieu ne plaise que je donne occasion à vous, ou à autre, de la fausser.

Grasinde, parlant à Amadis, surnommé le Cheualier à la verde espée, le loüant d'auoir tenu promesse. au mesme chapitre

CRoyez Cheualier à la verde espée, que si j'ay eu par le passé bonne estime de vous, que je l'ay à present trop meilleure, voyant que si fidelement vous m'auez tenu promesse, estant retourné de vostre voyage, auant que l'an soit passé, qui me faict croyre, que puis que n'auez fait faute en cela, vous ferez le semblable en ce que j'ay deliberé vous employer, suyuant le propos que nous eusmes ensemble vn peu au parauant vostre embarquement pour aller en Grece.

Amadis regretant son Oriane absente. au troisiesme liure, chapitre 11.

HElas! amye, la longue abscence de vostre personne, m'a tant donné de passion, que n'eust esté la crainсte qu'eussiez desplaisir à ma mort, je fusse long temps a enseuely & priué du plus grand bien qui me sçauroit aduenir, qui est auoir la veuë de vous. Haa! mes yeux n'auez vous tort d'ainsi

d'ainsi épuiser (à force de jetter l'armes) le peu d'humeur, en laquelle se nourrit mon triste cœur, attendant le retour vers celle, pour le seruice de laquelle seulement mon esprit est content resider en ce penible corps? mesmes que quand vous n'auriez esperance de la reuoir, si auez vous eu plus de bien (par les faueurs qu'elle vous a faictes au passé) que ne meritastes oncques: & dauantage vous pouuez tenir asseurez, que la fermeté d'elle est si constãte, que pour accident qui luy suruienne, elle ne pourroit varier sentant en son ame ma fidelité telle, que j'aymerois trop mieux mourir cent mille fois que de perdre sa bonne grace.

Gandalin tend à destourner son maistre Amadis du dueil & tristesse ou il le voyoit pour son amie Oriane. au troisiesme liure, chapitre 12.

VOus estes vn estrange personnage (dict Gandalin) d'ainsi vous affliger, lors que vous deuriez plus vous reconforter, & prendre cœur veu que nous sommes en voye pour retourner vers ma dame Oriane, qui vous cause toutes ces maladies, & me semble que vous feriez aussi bien de vous distraire de ce pensement, qui vous fait ainsi mourir. Car il est difficile que ne tombez malade au temps que vous aurez le plus affaire de vostre santé: ainsi vous apprestez vn mal pis que deuant, dont vous vous repentirez aprés tout à loysir.

Harangue de Grasinde au Cheualier à la verde espée, pour l'attirer à son amitié. au troisiesme liure, chapitre 12.

Entender

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

ENtendez, Cheualier, qu'vn an au parauant qu'entrissiez en ces pays, me trouuant en vne assemblée que le Duc de Basse fit chez luy, ou toutes les belles Dames & Damoyselles de la contrée furent semonces : ainsi que nous estions au plus fort des bonnes cheres, je ne sçay qui esmeut mon frere le Marquis Salender (que bien cognoissez, & en la garde duquel j'estois lors) quand il dict à haute voix deuant toute l'assistence, que ma beauté estoit tant excellente, que nulle autre de la compagnie ne se deuoit en rien comparoir à moy, & que s'il y auoit Cheualier, qui voulust soustenir le contraire, qu'il estoit prest à le combatre. Toutesfois, ou pource qu'il estoit craintt & redouté, ou peut estre que telle fut l'oppinion de l'assistence, nul ne vouloit le cõtredire. Au moyen dequoy j'emportay l'honneur sur toutes les belles Dames de Romanie, dont j'eu tel plaisir & contentemẽt, que pouuez estimer, & si par vostre moyen je pouuois passer outre, & paruenir à ce que mon cœur a depuis tant desiré, je m'estimerois la plus heureuse du monde.

Lamentation de Bruneo de Bonne Mer, lequel estant en la queste d'Amadis, tomba entre les mains de je ne sçay quels trahistres, qui le blesserent grandement. au troisiesme liure, chapitre 12.

AH-ah, chetif, infortuné, Bruneo de Bõne Mer, tu vois bien maintenant qu'il t'est force finir tes jours auec affectionnez desirs, par lesquels ton cœur loyal a esté si long temps affligé. Hélas, Amadis de Gaule, mon bon Seigneur, vous ne verrez jamais

jamais voſtre loyal compagnon Bruneo : car en vous cherchãt ainſi que Melicie, voſtre ſœur bien aymée, luy auoit commandé, il eſt tombé és mains des trahiſtres, qui le feront mourir, ſans auoir ayde ne ſecours de nul de ſes amis. Ah-ah, fortune ennemie de mon heur, tu m'as ſi eſloigné de tout remede, que je n'ay ſeulement le moyen de faire entendre mon deſaſtre à aucun pour m'en venger, qui me ſeroit vn tel recõfort, que mon eſprit partiroit plus content de ce miſerable monde. Helas, Melicie, fleur & miroir de toutes les parfaictes du monde, vous perdrez aujourd'huy le plus loyal ſeruiteur, qu'oncques eut Dame ou Damoyſelle: car il ne penſa en ſa vie qu'a vous obeïr, cõplaire, & ſeruir. Et ſur mon ame, ſi bien vous conſiderés, vous trouuerez (peut eſtre) que ceſte perte eſt extreme pour vous, eſtant aſſeurée que ne recouurerez jamais autre qui ſoit tant à vous, cõme eſtoit le voſtre Bruneo, lequel ſent desja la lumiere de ſa vie eſteindre, & ſon cœur affligé perdre les forces, auec leſquelles (par voſtre ſeul ſouuenir) j'ay autresfois eu moyen de faire maints hauts faicts d'armes, & grand' cheualerie. Par ainſi je le vous recommande, vous ſuppliant le fauoriſer, & traicter comme celuy qui oncques ne pecha en ſa loyauté: Helas, Mort, qui me ſurprens, tu te monſtres enuers moy trop aſpre & rigoureuſe: Me faiſant perdre tout mon bien, mon plaiſir & ma joye: non que je te vueille expreſſemẽt blamer, en me priuãt de vie: mais pource q̃ tu n'as permis que j'accompliſſe auant que mourir, ce que Melicie m'auoit

plus

plus enchargé, qui estoit de trouuer son frere Amadis. Hélas! ce cõmandement fut le premier qu'elle me fit oncques, & sera (comme je voy) le dernier aussi: Dont je sens doubler mon tourment. Car si j'eusse eu moyen de luy satisfaire, je tiendrois mon trauail fort bien employé. Mais quoy? Amye, vous me perdrez auant que j'aye eu le pouuoir de recognoistre tãt de graces & faueurs, que vous m'aués faictes: vous asseurant sur mon Dieu, que je n'euz oncques craincte de la mort, mais bien de finir ma vie en vous aymant auec trop d'affection. Toutesfois mon mal-heur m'a priué d'vn si grand bien me faisant tomber au peril ou je suis.

Le mesme (continuant sa complaincte) dict. au troisiesme liure, chapitre 12.

HA, mon grand amy, Angriote d'Estrauaux, ou estes vous maintenant, & comme m'auez abandonné, ayants si longuement maintenu ceste queste ensemble? & au besoing vous me laissez, sans aide ne secours quelcõque, non que je vueille vous donner blasme: car moy-mesmes ay esté cause de nous separer ce jourd'huy, à nostre grand mal-heur, lequel nous separera aussi pour jamais l'vn de l'autre.

Harangue d'Oriane à Florestan, luy remonstrant que l'absence de luy, & de son frere Amadis a porté grand dommage à plusieurs Damoyselles. au troisiesme liure, chapitre 12.

En

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

EN bonne foy, Seigneur Floreſtan, il y a bien long tẽps que nous ne vous viſmes en ce païs, dont j'ay eſté fort ennuyée, tant pour le bon vouloir que je vous porte, que pour l'indigence qu'ont ſouffert maints pauures affligez, qui ſouloyẽt trouuer ſecours à vous, voſtre frere Amadis, & à maints autres qui l'ont ſuyuy. Qui maudict ſoyẽt ceux qui ſont cauſe de tel eſloignement. Et croyés que je ne les dicts ſans grande occaſion: car je cognois vne pauure Damoyſelle, bien preſte à eſtre desheritée pour n'auoir perſonne qui defende le tort que lon lui a fait. Et ſi Amadis eſtoit encores par deça, & tãt d'autres qui en ſont eſloignez, elle ſe pourroit tenir ſeure que ſon bon droit ne luy ſeroit ainſi tollu comme il eſt: mais le voyant abſent, elle n'a recours n'eſperance meilleure qu'à la mort.

Reſponce de Floreſtan à Oriane, la rendant certaine qu'Amadis faict bonne chere, & que ſa renommée ſe diuulgue tousjours par ſes heureuſes conqueſtes. au troiſieſme liure, chapitre 14.

MA dame, Dieu tout miſericordieux n'oublia oncques ceux qui eſperent en luy, & ne commencera s'il luy plaiſt, par la Damoyſelle qui eſt tant deſolée. Quant à mõ Seigneur Amadis asseurez vous qu'il eſt en tres-bonne ſanté, cherchant continuellement les auentures eſtranges, en ſorte que par les grandes armes qu'il faict és pays lointains ou il eſt, ſa renommée ſe diuulgue en toutes les parties du monde.

Harangue

Harangue du Roy Lisuard à Galaor, touchant le mariage d'Oriane, & de l'Empereur: le priant de luy en donner son aduis. au troisiesme liure, chapitre 14.

MOn grand amy, j'ay tousjours cogneu tant de fidelité en vous, & me suis trouué si bien d'auoir souuent creu vostre conseil, que je suis deliberé ne conclure jamais affaire d'importance, sans vous en communiquer. Vous sçauez l'honneur que me fait l'Empereur, & l'Embassade qu'il a enuoyé nouuellement vers moy, pour me prier luy donner ma fille Oriane à femme, & croyés qu'il me semble que nostre Seigneur faict en cela beaucoup pour elle, & pour moy: car c'est aujourd'huy le Prince de la Chrestienté plus puissant & redouté. Par ainsi estant si bien allié auec luy, je n'auray desormais voysin, ou ennemy, qui ose leuer les cornes, pour me vouloir seulement ennuyer, & seray plus crainct & obey, que fut oncques Roy de la grand' Bretagne, & dauantage il sera quasi impossible de la pouruoir mieux qu'elle sera, estant femme d'vn tel Empereur, & par ainsi Leonor demourera aprés moy seule dame de mes païs, lesquels autrement pourroyent estre diuisés, qui seroit vn tres-grand dommage. Toutesfois je suis deliberé de n'en faire riens sans auoir l'aduis des Seigneurs & Cheualiers de ma court, specialement le vostre, que je vous prie (par l'amitié, que vous m'auez tousjours portée) me dire librement & franchement, & sans aucune dissimulation.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

re, & satisfaisant, par l'immortalité de ce sacrifice, à celuy, lequel (comme j'espere en vostre vertu) vous auez faict de vous-mesmes, auant que je me voye en vne telle extremité. Mais je suis tant asseurée de la justice des dieux, & de la force de voz dextres, que je m'asseure encores d'estre excusée de ce sacrifice dont je parle, & que vous le ferez tomber sur noz ennemys, à leur grande confusiõ, & à vostre perpetuelle gloire. Or en ceste confiance ie feray fin à mes paroles, pour en voir commẽcer l'effect, & inuoqueray, à la defense de nostre liberté, la faueur des dieux, & le secours des cheualiers estranges, qui sont maintenant en ma court: & parce que mes tresors, pour grands qu'ils soyẽt, ne seroient suffisans pour recompẽser leur vertu, je les supplie auoir egard à l'honneur, & à l'immortel renom, qui leur est appareillé, pour la vraye & meilleure recompense du trauail, qu'ils quierent tous les jours, errans par le monde, à fin d'emploier la force de leur haulte cheualerie: car maintenant ils en ont trouué vne tresiuste occasion en ceste guerre.

Lettre de la Royne Sidonie. au douziesme livre, chapitre. 60.

AVx tresexcellens Princes, le Roy Amadis de Gaule & la royne Oriane, Sidonie royne de l'isle de Guindaye, & tous les princes, roys & roynes assemblez en sa grande cité, enuoyent le salut, que la fortune leur a octroyé, apres plusieurs calamitez passées. Sçaches doncq', tresexcellent roy, que

que l'inconſtante fortune, depuis que ta deguiſée Daraïde eut mis le prince Grec auec ſa teſte en ma puiſſance, reduiſt noſtre grandeur en telle extremité, que nous & les noſtres eſtions tombez en vne miſerable ſeruitude, ſi les victorieux princes, le Roy dõ Falanges d'Aſtre, & la cheualeureuſe royne Alaſtraxerée, ne nous euſſent ſecouru en ce beſoing: car ma cité eſtant preſque prinſe des ennemys, qui ia commençoyent à entrer dedans, ces deux nobles princes, n'oſterent ſeulemẽt aux roys de Ruſsie, & de Gaze, la cité, & la victoire, qu'ils eſtimoyent deſia certaine, mais encores les rompirent, & mirent en route, eux & leurs confederez, de façon qu'ils nous remirent en noſtre premiere liberté, & en noz anciens heritages. Au moyen dequoy, ſelon les propheties de ma belle Diane, Daraïde, ayant paſſé la caue de Phebus, decapita en ma preſence, dedans la tour de Diane, la ſtatue de dom Floriſel, la teſte duquel me priua de tous ſentimens, & fiſt efforcer dom Rogel de Grece, à venger la mort de ſon pere par le treſpas de Daraïde. Et tant aſpre fut le combat entr'eux deux, & auec telle effuſion de leur ſang, oultre celuy, lequel ils auoyent perdu ce meſme jour, que finablement ils tomberent tous deux par terre comme morts, juſques à ce que la braue ſerpente & victorieuſe Royne, recognoiſſant, ſelõ les propheties, ſon cher enfant ſous l'habit de Daraïde, ſe reueilla par ſes douloureux cris & gemiſſemens mortels: ce qui luy fut occaſion de perdre le nom de Daraïde, & recouurer celuy d'Ageſilan, auec ma fille Diane pour

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

ſon eſpouſe, laquelle il auoit ja gagnée par la loyauté & conſtance de ſon amour, en vertu duquel ils mirent en liberté, & hors de priſon, l'Infant dõ Roſaran, & la Ducheſſe de Bauiere, en la tour enchantée, deſquels ils demeurerõt priſonniers, ſans en pouuoir ſortir, juſques à ce que les deux, les pl⁹ accompliz en loyauté d'amour, leur en puiſſent donner le moyen, & à nous la conſolation de la triſteſſe que nous ſouffrons pour leur abſence: laquelle durera juſques à ce, que les excellens Roy & Royne de la grand' Bretagne ayent entré au chaſteau enchanté, en les deliurant de priſon, à la grãd' gloire de leurs amours loyales, & à la conſolation de nous tous. Pour doncq' trouuer quelque paix en ceſte guerre, nous vous prions & ſupplions de la nous moyẽner par voſtre venuë: ce qui retournera à voſtre grãde louënge, & à noſtre repos, ſans lequel nous demeurerons, juſques à ce que, par voſtre arriuée, vous ayez donné fin à ceſt enchantement, & mis en liberté ces deux loyaux amans de voſtre lignage.

Lettre d'Amadis de Gaule, & Amadis de Grece. au douzieſme liure, chapitre. 64.

AVx treſexcellentes & tresbelles princeſſes de l'iſle Solſtice, Amadis de Gaule Roi de la grãd Bretagne & Amadis de Geece, Empereur de Trebiſonde, prince de Grece, de la grand Bretagne, de Gaule, & Roy de Rhodes, ſalut, & auec iceluy, paix & repos à voſtre perilleuſe guerre. Sçachez que la for-

fortune & la tẽpeste nous ayãt poussez en ceste isle auec les Roynes & Princes de nostre compagnie, nous auons entendu la guerre que vous faictes l'vne contre l'autre. Parquoy desirans vous mettre en amytié, nous vous enuoyons la belle duchesse Sirisie, laquelle vous dira de nostre part, ce que luy auons dõné en charge, vous prians la croire comme nous mesmes. Ainsi desirans mettre fin à vostre trauail, nous vous enuoyõs la paix, laquelle vous ne pouuez refuser, ny l'vne, ny l'autre, au moins si vous auez encores quelq̃ charité de sœurs deuant les yeux.

Lettre du Cheualier afronteur. au douziesme liure, chapitre. 66.

AVX tresexcellens Princes & Princesses de Grece, l'Afronteur des ruses, seigneur des cautelles, chastieur des nonchalans, conseillier des voyageurs, & trompeur des mieux conseillez, salut vous enuoye, à fin qu'auec icelui vous puissiez maintenir en repos jusques à ce que vous ayez faict l'experience de mes stratagemes. Ie suis sorty de vostre puissance, & me retrouue maintenant en la mienne, apres auoir esté autant bien traicté par les damoyselles, comme j'ay deliberé de les traicter, si quelque fois je les puis auoir en mon pouuoir, pour leur en rẽdre la pareille. Ce qui me fait souhaiter, messeigneurs, de vous tenir bien tost, tant que vous estes, entre mes mains: cõme je pense qu'il auiendra, si les propheties de mes dieux ne

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

me deçoiuent: car je trouue par icelles (& vous en souuienne, si bon vous semble) que bien tost les forces afrontereſſes, dompteront, par vne ſecrete imboſcade, la maiſon de Grece, & que les braues lyons du cheualier Liebaſtron ſeront ſubjuguez, & les forces de leurs ongles affoyblies, juſques à ce que le ſeigneur des ruſes les remette en liberté par les obſcures nuées de ſon ſçauoir, à ſa grande gloire, & à la louënge de celuy, qui les fera jouyr de celle clemence, pour le guerdon de la rigueur paſſée: & en attendant celle guerre je vous enuoyray la paix, ſans laquelle il eſt impoſsible de bien dreſſer ce qui eſt neceſſaire à vne armée.

Lettre de Bruzarte Roy de Ruſsie. au douzieſme liure, chapitre. 100.

DOm Bruzarte, roy de Ruſsie, confederé auec cent ſoixante Roys de l'Orient, par le conſeil & diuine permiſsiõ de noz ſouuerains dieux, deſdagnez de tant d'offenſes, qui leur ont eſté faictes par la maiſon de Grece, ayãt tãt de fois arroſé les cãpagnes du ſang de leurs ſeruiteurs, & mis le feu dãs leurs Moſquées, ont maintenant aſſemblé leur armée enſemble: par ce que la fumée des tẽples bruſlez, comme ſortant d'vn encenſoruẽ, eſt montée deuant les diuines maieſtez, pour en requerir la vengeance, & a paſſé juſques dedans leur plus ſouuerain ciel Empirée. Parquoy nous auons ordonné, ſelon la puiſſance à nous octroyée de par les Dieux, que toute la maiſon de Grece paſſera au fil de

de noz espées, & toutes leurs citez seront arses de noz flambeaux: à fin que puis apres les Russiens les facent de rechef rebastir, à la grãd' gloire de leur vertu, & à l'honneur immortel de noz dieux: desquels inuoquans le nom, nous vous enuoyons signifier cest arrest, sans autrement vous aduertir du jour, ny de l'heure, que nous le mettrons à execution. Et à fin que vous luy aioustiez entiere croyance, nous l'auons signé de seings, & scellé de noz armes royales, & vous l'auons voulu enuoyer par ces creatures autant petites, comme celles, qui le doyuent executer, seront grandes. Et jusques à ce, nous prions noz Dieux, vous conseruer en santé pour vostre plus grande maladie: vous asseurant qu'apres vne brieue paix, vous aurez vne longue guerre, en laquelle nous promettons aux grandes mers, & aux larges campagnes de les couurir de noz armées, & les faire rougier de vostre sang.

Lettre à Dom Pierre de Acunuye Comte de Buendie: en laquelle est traité comme les Seigneurs doiuent gouuerner leurs estatz ou Seigneuries. C'est vne notable lettre pour ceux qui nouuellement parviennent à grandes successions.

Resillustre Seigneur, & Cheualier Chrestien vostre vassal & mié amy. Gonçale de Vregne me donna vne lettre de vostre Seigneurie, par laquelle vo⁹ plaigniez de moy, disant qu'il y a vn an, que ne vo⁹ ay veu, & six moys que

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

ne vous ay escrit. Ie vous aduerty, Seigneur, que suis tant empeché, & de mon naturel suis tant solitaire, que ce m'est peine visiter, & me fache estre visité, non pource que l'on me visite, mais pource que l'on m'empeche. Le diuin Platon disoit. *Quod amici sunt furcs temporis* . C'est à dire que les amys sont larrons du temps, & en cecy comme es autres sentences disoit il bien vray: pource qu'il y a des amys tant importuns en leurs visitations, & si tres prolixes en leurs propos, que le temps, qui se perd auec eux, est plus mal employé, que le bien, que les Larrons nous desrobét. Nous autres Courtisans auons grand peine auec le grâd nombre de telz amys, lesquels assis sus vne chaire à leur ayse d'vn grad loysir commenceront à parler, non pour vous demãder quelque doute de leur conscience: ou quelque histoire de la Sainte Escriture, mais plustost pour vo⁹ dire quelque nouuelle murmuration, disant, que le Roy ne signe, que le Conseil ne despeche, que les Tresoriers ne payent, que les fauoris cõmandent tout, que les Euesques ne font residence en leurs eueschés, les tresoriers desrobét, les juges dissimulent, les officiers composent, les gentils-hommes ne font que jouer, & leurs femmes que s'esgarer. Au moyen dequoy pouuez, Seigneur, penser, que reciter telz ou semblables propos à vn homme docte, & qui a plusieurs occupations, celuy est autant qu'vn rompement de teste: joint aussi que pour prendre goust d'vne murmuration doit estre mesdisant celuy, qui la recite, & meschant celuy qui l'escoute. L'on dit que le bon

Mar-

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

Marquis de Santillina disoit, que meschantes langues, & peruerses aureilles, font que les murmurations ont goust. Il y a en ceste Cour, tant d'hommes vagabonds, sans rien faire, & malins, que si Laurens Temporal estoit aussi bon maistre rafineur de draps, comme ilz sont bons ouuriers à tondre la vie de leur prochains: asseurement que nous donnerions plus, pour le rafinement de Segonie, que pour l'escarlate de Florence, Ie dy cecy, Seigneur, à fin qu'ayez mon obliance, pour excusée & à ce que connoissiez ma complexion, laquelle ne se estend plus que de respondre quelque fois à ses amys, ou à leurs lettres. Dauant toutes choses je vous veux enuoyer le proficiat vobis ou congratulation de la sentence, qu'auez euë en vostre faueur, par laquelle vous a esté adjugé la ville de Duegnas, & la Comté de Buendie, de laquelle ville & Comte je prie Dieu vous dōner la grace d'en jouir par plusieurs ans en bonne & entiere santé, & vous vueille donner aussi enfans de benediction à vous succeder. Car ce n'est pas petite facherie voir des estranges enfans, qui jouyssent des sueurs propres. Vous me mādez par vostre lettre, que je prie Dieu, vous vouloir donner grace autāt pour vous sauuer, que pour gouuerner ce nouueau estat? A cecy je respons, que ceux de Duegnas auront male fortune, s'ilz ne doiuēt estre miseux traitez, que mes oraisons seront acceptées de Dieu. Ne vous est il aduis, Seigneur, que moy estant Homme, Religieux, & Courtisan pecheur, j'aye assez dequoy prier pour mes peches, sans

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

prendre sus mes espaules les vostres? Agreable est à Dieu l'oraison du juste: mais il s'esiouit plus auec la correction du pecheur: parce que bien peu proufite la multiplication des oraisons de l'vn, si l'autre n'amoindrit ses pechez, & met correction à sa vie. Si vous, Seigneur, auez enuie de bien gouuerner ceste Comte, commencez le gouuernemét par vous mesme. Car il est impossible, que celuy sache gouuerner vne Rep. qui n'a vn bon ordre à sa maison, & vn bon gouuernement en sa personne. Quand le Seigneur est prudét, chaste, sobre, arresté, pacifique, & qui est sur toutes choses bon Christien, tous ceux de sa maison, & Rep. le seront. Et si par fortune il y a quelque seruiteur, qui n'est tel, qu'il doit estre, & que cela n'est pas arriué aux aureilles du maistre, lon ne doit imputer cela au Seigneur. Certes n'est pas peu de gloire au maistre dans la maison duquel personne n'ose estre mauuais. Mais pour Dieu dites moy, à la maison, ou le maistre est ambitieux, gourmand, menteur, joueur, blasphemateur, & adultere, quel maistre d'hostel pourra donner ordre aux seruiteurs. Le courroux ou menaces des Seigneurs estonnent les seruiteurs: mais les bonnes œuures luy dõnent cœur de bien faire. Et la raison est, que les seruiteurs & vassalz, qui sont à vn tel maistre, plustost suyuront les œuures, qu'il fait, que les propos qui leur tiendra. Semblabe charge qu'a vn Abbé de ses moines, ou vn Prieur de ses freres, telle ou semblable doit auoir vn gentilhomme de ses seruiteurs & suietz. Car je n'estime qu'vn Seigneur

face

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

face totalement son deuoir en bien payant ses seruiteurs, s'il ne le contraint à estre vertueux. Chose lamentable à veoir est, qu'vne poure Damoyselle vefue enuoyra vn sié filz au seruice d'vn Seigneur, lequel sera fort bien en ordre, bien monté, arresté, bien appris, & bon Chrestien. Et quand il reuiendra de son seruice, le poure jeune homme sera tout deschiré, ayant appris, à estre joueur, menteur, blasphemateur, & gourmand: tellement, qu'il eust mieux valu à la poure mere que son filz fut mort, q̃ de l'auoir enuoyé seruir. Soit donc la conclusion, qu'en telle sorte & maniere gouuerniez vostre personne, & ordonnez vostre maison, que voz seruiteurs & subietz ayent qui imiter, & les estrãgers que louer.

Que le Cheualier doit estre agreable à Dieu, & enuers les hommes pitoyable.

IL Est premierement requis, qu'ayez tousiours en la memoire les biens, que Dieu vous a faitz, veu que pour vous donner ceste Comte, il a voulu priuer de vie Monsieur le Comte vostre frere, & Madame la Comtesse vostre belle sœur, ayant aussi desherité de l'hoirie vostre niéce, & permis qu'ayez eu sentence contre Monsieur l'Admiral: en sorte, que deuez remercyer Dieu, non seulemẽt de vous l'auoir donnée, mais aussi pour vous l'auoir depeschée, & pacifiquement arrestée. Soyez, Seigneur, asseuré que deuant Dieu tous les pechez sont griefz, mais celuy d'ingratitude se tient pour tres-grauissime. Pource que Dieu ne veut rien, ne

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

moins a il de rien besoin: ains veut que ne soyons point ingratz de ce, qu'il luy plait nous donner. Rendez donc grace à Dieu pour vous auoir fait, pour vous auoir rachapté, & pour vo⁹ auoir aydé. Que veritablement si tenez compte du reuenu de vostre Comté, & mettez ordre à vostre despence, pourrez bien seruir Dieu, & viure honnorablement & magnifiquement. Et combien qu'elle vous couste beaucoup d'ennuys, dangers, trauaux, & argent, ne vous persuadez point pour cela que l'auez eu par vostre diligence, mais plustost pensez, & confessez, que Dieu vous la donnée par sa misericorde: Car les victoires, & biens, que Dieu nous donne, nous les pouuons souhaiter, & demander: mais non point mériter. Remettez donc, Seigneur, à la memoire, que Dieu vous a osté de facherie, & vous a mis en repos: qu'il vous a osté de necessité, & vous à donné grandes richesses: vous a exempté de demander, & vous a pourueu pour en pouuoir donner: qu'il vous a exempté d'estre seruiteur, & vous a fait gros seigneur: tellement, qu'estes debiteur à Dieu non seulement du grand bien, qu'il vous a donné, mais aussi pource que de misere vous a osté. O que Dieu fait vn grand bien à celuy, auquel il a donné puissance pour pouuoir donner, & luy a oste la peine de rien demander! Car aux visages honteux, & aux cœur genereux n'a trauail que si fort perse le cœur, comme est la crainte, qu'ilz ont de demander par necessité. Plutarque recite du grand Pompée, que luy estant malade en

Puzol

Puzol, & luy ayant dit ses medecins que pour sa conualescence luy estoit besoin manger de certains merles, que Consul Lucullus nourrissoit: j'ayme mieux mourir, respondit il, ou ne venir onc en conualescence, que les luy enuoyer demander. Car les Dieux n'ont point creé Pompée pour demander, ains pour donner. I'ay dit cecy, Seigneur, à fin que regardiez, que puis que Dieu vo⁹ a fait de si grandz biens, & que n'estes subiet à demander, ne soyez nonchalant de donner, & secourir, comme auez esté secouru. Car des biens, que Dieu nous dõne, n'en sommes pas seigneurs, mais dispensateus. L'office du paisant est labourer, celuy du moyne est contempler, celuy de l'aueugle prier, celuy de l'artisan de trauailler, celuy du marchant trafiquer, celuy de l'vsurier est garder, celuy du poure de mander, & celuy du Cheualier doit estre de donner. Car autrement le jour qu'il commencera à thesaurizer, & à beaucoup accumuler, ce jour mesme il mettra en criée sa renommée, joint aussi que les maisons des grandz seigneurs sont plus estimées pour les liberalités, qu'ilz font, que pour les grandz estatz, qu'ilz ont. Aux maisons des grandz Seigneurs les freres, cousins, neueus, & autres parens, doiuent estre principalement fauorisez, & secourus en leurs necessités: en sorte qu'il n'ayent pour eux heure empechée, ne porte fermée. Bien est vray qu'il y a des freres, neueuz, & cousins si tresennuyeux, & si continuelz à demander, si importuns en leurs visitations, & si incõsiderez en leurs

pros

propos, qu'ils donnent occasion à l'homme de se facher, & par mesmes de se courroucer: toutesfois le remede pour ceux la est, les secourir en leurs necessités, & les esconduire de grande priuauté. Vous trouuerez à vostre Comté de vieux seruiteurs de feu vostre pere, & de vostre feu frere, & amys, & fauoris de vostre maison, ausquelz deuez monstrer à tous bon visage, leur respondre doucement, leur donner bonne esperance, & leur faire quelque bien: car si à ceux icy, estiez ingrat, vous tomberiez à l'indignation grande du peuple. Dõc entre ces seruiteurs, qu'auront seruy, trouuerez de vieux gentil-hommes, & poures escuyers, & aussi de poures femmes vefues, lesquelz ont eu de voz predecesseurs aucunes pensions, ou reuenu pour passer leur vie, en recompense des seruices, qu'ilz auront fait, aux quelz donnez vous garde de leur rien oster, ou diminuer: parce que vostre maison n'en augmente de gueres, & leurs feriez grád faute: si qu'au lieu de prier Dieu pour vous, ilz luy demanderoient vengeance. Par quoy sans comparaison deuez auoir plus de crainte d'outrager les poures, que les riches: car le riche se venge auec les armes, & le poure auec larmes. Trouuerez en mesme à vostre Comté beaucoup de gens, qui vous diront que durant voz procés, il y a vn tel, & vn tel, qui tenoient l'vn pour vous & l'autre contre vous: & en tel cas ne faites grandes enquestes, ne grand semblant, ne vous soucyant aussi de prendre aucune vengeance. Car les cœurs genereux ne se doiuẽt jamais tenir pour inju-

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf

injuriez, que de ses semblables : joint que seulement il est permis au seigneur chastier son vassal, mais non pas se venger de luy. Soit donc la conclusion en ce cas, & mon auis est tel, que vous oblyez les facheries, que lon vous aura faites par le passé, & vous recordiez des seruices, que lon vous fait de present, ne prenant point en haine personne de voz vassalz : car en cas de commun & fait de liberté, celuy, qui semblera vous seruir le mieux, sera possible celuy, qui de meilleur cœur vous vendra.

ADIEV.

Fin de l'extraict des Amadis de Gaule.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/982?context=pdf